



**UNIVERSITE PARIS X – NANTERRE**

**U.F.R. SEGMI**

**Unité de Formation et de Recherche de Sciences  
Economiques, Gestion, Mathématiques et Informatique**

**MASTER – GESTION ET ECONOMIE  
MENTION ECONOMIE APPLIQUEE**

**Livret de l'étudiant**

**Année universitaire 2008 – 2009**

Université Paris X – Nanterre  
U.F.R. SEGMI  
200 avenue de la République  
92001 Nanterre Cedex  
<http://www.u-paris10.fr>

## Sommaire

L'équipe de l'UFR SEGMI

L'équipe de formation de la mention Economie Appliquée

Relations internationales de l'UFR SEGMI

Calendrier de l'année universitaire 2008 – 2009

Le schéma des études supérieures à l'issue de la réforme LMD

La mise en œuvre de la réforme LMD à Paris X – Nanterre

Quelques généralités

Les conditions d'obtention du diplôme. Validation des enseignements et structuration des parcours de formation

La charte des examens

Architecture générale du Master Economie Appliquée

Première année de Master : Maîtrise Economie et Finance

Deuxième année de Master, Spécialité Economie Internationale, Politiques Macroéconomiques et Conjoncture

Deuxième année de Master, Spécialité Technologie, Réseaux et Globalisation

Plans de cours de la première année de Master

# **Vous êtes inscrit en Master**

Bénéficiez d'une formation pédagogique et une expérience gratifiante !  
Améliorez votre CV et vos chances d'intégrer l'enseignement !  
Contribuez à la lutte contre l'échec et à la réussite en 1ère année !

**Engagez-vous, reengagez-vous !**

# **Tuteur**

**Service modulable**

**48 heures maxi**

**20 €/heure**

*Pour les étudiants en Master I et II, le recrutement au Tutorat est conditionné par l'inscription parallèle dans la nouvelle UE libre de **Pédagogie et tutorat en Sciences économiques et sociales** pour vous initier ou vous perfectionner à la formation et à la recherche sur ces questions avec une introduction à l'e-learning et à la mobilisation des outils du Web 2.0 et, en prime, la possibilité d'un bonus de points !*

## **Information et recrutement\***

Renaud Frossard, Responsable du Tutorat  
et de l'UE de Pédagogie et tutorat en SES

Bureau G209 - [renaudfrossard@aol.com](mailto:renaudfrossard@aol.com)

*\* prendre contact au plus tôt dès septembre, priorité dans le recrutement selon l'ordre d'arrivée*

## **L'équipe de l'U.F.R. SEGMI**

Directeur de l'U.F.R. : M. Pierre-André JOUVET, bureau E01  
Directeurs adjoints : M. Christophe BENAVENT et Mme Marie-Pierre GERVAIS

Responsable administratif de l'U.F.R. : bureau E02, 01 40 97 78 30

Secrétariat de direction de l'U.F.R. :  
Bureau E03, 01 40 97 47 81 ou 01 40 97 78 31  
Fax : 01 40 97 71 42

Secrétariats pédagogiques :

Première Année de Master : bureau R40.4, 01 40 97 70 78  
Deuxième Année de Master : Stéphanie GENEYNE et Christophe ROZIER, bureau  
313C, 01 40 97 78 14

Bibliothèque de l'U.F.R. : Michèle FILBIEN, bureaux 111-113, 01 40 97 78 67 ou 78 68

## **L'équipe de formation de la Mention Economie Appliquée**

Directrice de la mention Economie Appliquée : Valérie MIGNON

Responsables de la Première Année de Master : Valérie MIGNON et Hélène RAYMOND

Directeur adjoint en charge de l'information, de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants : Agnès LABYE

Directeurs adjoints en charge de l'évaluation de la formation et de l'évaluation des enseignements : Valérie MIGNON, Hélène RAYMOND et Gilles ROTILLON

Directeur adjoint en charge des relations avec les milieux professionnels : Hélène RAYMOND

Directeur adjoint en charge des relations internationales : Pierre-André JOUVET

Autres enseignants membres de l'équipe de formation :

Michel BOUTILLIER  
Catherine BRUNEAU  
Laurence SCIALOM  
Yamina TADJEDDINE

## **Relations internationales de l'U.F.R. SEGMI**

*Responsable des relations internationales pour l'U.F.R. SEGMI :*

Christophe BENAVENT  
E-mail : christophe.benavent@u-paris10.fr

*Responsables des relations internationales pour l'économie :*

ERASMUS

Olivier MUSY  
Bureau 517B, bâtiment G  
E-mail : olivier-musy@wanadoo.fr

Programmes d'échanges bilatéraux

Gabriel HATCHIKIAN  
Bureau 313E, bâtiment G  
E-mail : gabriel.hatchikian@u-paris10.fr

Cursus intégré Mayence

Pamina KOENIG  
Bureau 604bis, bâtiment G  
Email: pkoenig@u-paris10.fr

*Responsable administratif des relations internationales :*

Tania KACHKACH  
Bureau R40-2, bâtiment G  
01 40 97 77 97  
E-mail : tania.kachkach@u-paris10.fr

## Calendrier de l'année universitaire 2008 – 2009

### PREMIER SEMESTRE

**Rentrée universitaire :**

Lundi 6 octobre 2008

**Vacances de Noël :**

Du samedi 20 décembre 2008 après les cours au lundi 5 janvier 2009 au matin

**Fin des enseignements :**

Samedi 17 janvier 2009 après les cours

**Semaine banalisée (révisions et rattrapages) :**

Du lundi 19 au samedi 24 janvier 2009

**Examens :**

Du lundi 26 janvier au samedi 7 février 2009

### DEUXIEME SEMESTRE

**Reprise des cours :**

Lundi 9 février 2009

**Vacances d'Hiver :**

Du samedi 21 février après les cours au lundi 2 mars 2009 au matin

**Vacances de Printemps :**

Du samedi 11 avril après les cours au lundi 27 avril 2009 au matin

**Fin des enseignements :**

Samedi 30 mai 2009 après les cours

**Semaine banalisée (révisions et rattrapages) :**

Du mardi 2 juin au samedi 6 juin 2009

**Examens :**

Du lundi 8 juin au samedi 27 juin 2009

**Jury de la première session :**

Du lundi 29 juin au samedi 4 juillet 2009

**Examens de la session de septembre :**

Du mardi 1<sup>er</sup> septembre au samedi 19 septembre 2009

**Jury de la seconde session :**

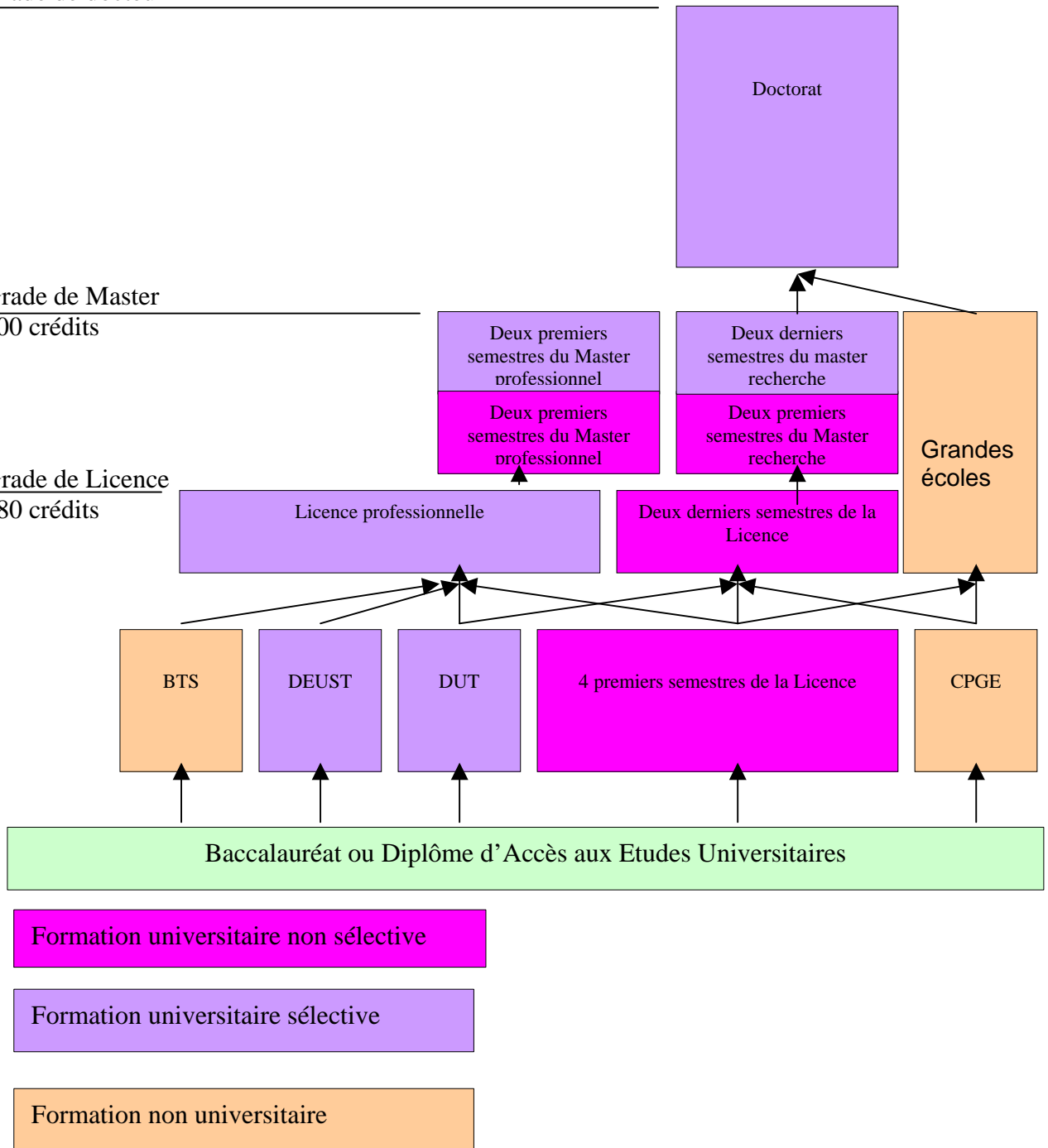
Du lundi 21 septembre au vendredi 25 septembre 2009

# Le schéma des études supérieures à l'issue de la réforme L – M - D

Grade de docteur

Grade de Master  
300 crédits

Grade de Licence  
180 crédits



## La mise en œuvre de la réforme L – M – D à Paris X - Nanterre

### *Des parcours de formation personnalisés*

Les textes réglementaires relatifs à la Licence et au Master laissent aux établissements beaucoup plus d'autonomie que par le passé dans la définition des contenus et des modalités de contrôle des connaissances.

Dans ces mêmes textes, l'accent est mis sur la nécessité de construire l'offre de formation de telle sorte que les étudiants puissent se construire un parcours personnalisé en fonction de leurs acquis, de leurs objectifs et de leurs centres d'intérêt avec des possibilités de changer d'orientation à tous les niveaux. Toutefois, pour que les choix des étudiants soient cohérents, aucun parcours totalement à la carte ne leur est proposé. L'individualisation se fait au sein de « parcours types » proposés par les établissements.

Pour construire ses parcours types, Paris X-Nanterre s'est dotée de quelques règles communes à toutes ses composantes, à tous ses domaines de formation et aux deux niveaux : Licence et Master.

### *La définition des crédits*

Il est considéré qu'en moyenne, pour valider un semestre, un étudiant doit consacrer de 600 à 750 heures de son temps à ses études. Il en résulte qu'un crédit équivaut à une charge de travail comprise entre 20 et 25 heures (pour rappel, un semestre équivaut à 30 crédits). Le travail en présentiel, c'est à dire, les cours magistraux, les travaux dirigés, les travaux pratiques ou les séminaires, ne peut excéder 50% de la charge totale de travail.

Cette norme d'un crédit pour 20 à 25 heures de travail est retenue, en France et en Europe par la plupart des établissements d'enseignement supérieur.

### *Une typologie des unités d'enseignement*

Les parcours types sont des ensembles d'unités d'enseignement articulées entre elles de façon à assurer les objectifs assignés à la formation. Afin de rendre lisibles les parcours de formation et de répondre aux exigences des textes réglementaires, les unités d'enseignement sont regroupées en trois catégories :

- *Les unités d'enseignement fondamentale* (UEF) regroupent les enseignements et les activités jugés indispensables pour que l'étudiant puisse prétendre à l'issue de son parcours de formation être diplômé.
- *Les unités d'enseignement complémentaire* (UEC) regroupent les enseignements ou les activités qui permettent à l'étudiant de construire son projet d'études et son projet d'insertion professionnelle, d'acquérir des méthodes, d'acquérir la maîtrise d'au moins une langue vivante ou une langue ancienne et d'acquérir des connaissances ou des compétences complémentaires à celles transmises dans les unités d'enseignement fondamentale. Ces unités d'enseignement complémentaires constituent la part d'individualisation dans la construction des parcours.



- *Les unités d'enseignement libre (UEL)* regroupent les enseignements et les activités que l'étudiant peut choisir librement éventuellement en dehors de son UFR et de sa discipline dans une liste prédéfinie. Ces enseignements et activités visent sa culture générale, son épanouissement, l'acquisition de compétences transverses... Parmi ceux-ci sont proposés des enseignements ou des activités assurés par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et par le service des affaires culturelles.

Parmi les Unités d'enseignement complémentaire, sont offertes des unités de renforcement de la discipline majeure et des unités d'enseignement d'une discipline mineure.

- *Les unités de renforcement disciplinaire* regroupent des enseignements ou des activités qui permettent à l'étudiant qui les choisit d'étendre ses connaissances et ses compétences dans le champ de la discipline qui définit le diplôme qu'il prépare ou de combler d'éventuelles lacunes.
- *Les unités d'enseignement d'une discipline mineure* sont proposées à l'étudiant dans le souci d'élargir sa culture générale et de lui permettre une orientation progressive. La « discipline mineure » se définit comme une discipline qui entretient des liens avec la discipline qui définit le diplôme préparé. Ces unités d'enseignement reprennent tout ou partie des unités d'enseignement fondamental proposées dans le cadre des parcours de formation qui aboutissent à un diplôme de cette discipline.

#### *Le poids en crédits de chaque type d'unité d'enseignement*

Type d'unité d'enseignement	Licence	Master
UEF	De 50 à 60% des 180 crédits	Au moins 60% des 120 crédits
UEC	De 30 à 40 % des 180 crédits	Au moins 10% des 120 crédits
UEL	De 5 à 15% des 180 crédits	Au moins 5% des 120 crédits

#### *Les parcours de formation conduisant au grade de Master*

Les parcours post-licence permettent aux étudiants de se spécialiser progressivement dans la discipline qu'ils ont choisie : spécialisation dans une sous-discipline scientifique, spécialisation dans un domaine d'application professionnel, ...

Toutefois, les parcours post-licence doivent permettre une orientation progressive et laisser ouvertes des passerelles d'une part entre spécialités, d'autre part entre voie recherche et voie professionnelle. Cela est rendu possible par le fait qu'ils s'adosent tous au potentiel de recherche et aux relations avec les milieux professionnels de l'établissement et des établissements partenaires, et cela dès leur conception.

Selon les combinaisons d'UE qu'elles ont retenues, les UFR peuvent proposer trois catégories de parcours types en Master qui répondent à ces préoccupations

#### *Les parcours de formation en « V »*

Les parcours de formation dits en « V » sont des parcours de formation dans lesquels le choix entre la voie professionnelle et la voie recherche s'opère dès l'entrée du Master. Les spécialités commencent réellement au premier semestre et chacune d'elles est clairement

identifiée recherche ou professionnelle. Très peu de Masters dans notre établissement sont construits sur ce modèle.

*Les parcours de formation en « Y »*

Les parcours de formation dits en « Y » sont des parcours de formation dans lesquels le choix entre la voie professionnelle et la voie recherche s'opère à l'issue du deuxième semestre du Master. Les spécialités commencent réellement au troisième semestre et chacune d'elles est clairement identifiée recherche ou professionnelle.

*Les parcours de formation en « T »*

Les parcours de formation dits en « T » sont des parcours de formation dans lesquels le choix entre la voie professionnelle et la voie recherche s'opère à l'issue du troisième semestre du Master. Les spécialités commencent réellement au troisième semestre et elles sont à la fois recherche et professionnelles. La distinction s'effectue par le choix au quatrième semestre entre la rédaction d'un mémoire qui constitue une initiation à la recherche et un stage en milieu professionnel.

## Quelques généralités

Vous avez été admis(e) à vous inscrire à l'Université Paris X – Nanterre et vous avez choisi d'y suivre le Master Economie Appliquée au sein de l'U.F.R. SEGMI.

### **Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.).**

Une U.F.R. est une composante de l'Université spécialisée dans la recherche et l'enseignement d'une discipline scientifique ou d'un ensemble de disciplines scientifiques complémentaires. Sa mission est de promouvoir des travaux de recherche dans la (ou les) discipline(s) concernée(s) et de développer un enseignement original qui s'appuie sur la démarche et les résultats scientifiques, en relation avec l'ensemble des milieux professionnels et dans un esprit d'ouverture à l'international.

L'U.F.R. à laquelle vous appartenez désormais est spécialisée dans les disciplines suivantes : l'économie, la gestion, les mathématiques et l'informatique.

### ***Le LMD (Licence – Master – Doctorat)***

L'Université Paris X – Nanterre a adopté le schéma LMD en septembre 2005. Dans ce schéma, l'architecture des études est fondée sur trois grades qui constituent trois niveaux de sortie : la Licence, puis le Master, enfin le Doctorat. Ces nouveaux diplômes sont des diplômes nationaux. Les diplômes intermédiaires, DEUG et Maîtrise sont maintenus.

Les formations sont organisées en semestres, chaque semestre d'études est affecté de 30 crédits (ECTS). En Licence, 6 semestres doivent ainsi être validés, soit au total 180 crédits. En Master, il faut valider 4 semestres, soit 120 crédits. Chaque enseignement du semestre reçoit alors un nombre de crédits proportionnel au temps que l'étudiant doit y consacrer et qui inclut le travail personnel. Dans le cadre de leur contrat pédagogique, les étudiants peuvent aller acquérir des crédits dans des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

### ***L'inscription pédagogique***

Vous avez procédé à votre inscription administrative et vous êtes en possession de votre carte d'étudiant. Pour pouvoir suivre vos enseignements et passer les examens, il vous appartient dans un deuxième temps de procéder à votre **inscription pédagogique (IP)**. Il s'agit :

- De choisir votre spécialisation, c'est-à-dire votre parcours.
- De préciser le mode de contrôle des connaissances :
  - continu dans le cadre des **travaux dirigés** (règle générale)
  - ou dérogatoire

Le **contrôle continu** (C.C.) qui suppose l'assiduité aux travaux dirigés (TD) est la règle. Le contrôle dérogatoire ne peut être retenu, sur justificatif, que dans les cas où

l'assiduité aux TD est impossible : salariés, sportifs de haut niveau, étudiant handicapé, longue maladie, mère de famille.

- De choisir le groupe de TD auquel vous serez rattaché durant toute l'année universitaire pour toutes les matières.
- De choisir vos enseignements optionnels, le cas échéant.

**Cette inscription est définitive. Elle conditionne le passage des examens. Aucune modification ne peut être acceptée après la date communiquée par le secrétariat (sauf cas de force majeure).**

Vous pourrez trouver aide et conseil auprès des personnels de l'Université, en particulier de ceux de votre U.F.R., ainsi qu'auprès du Centre d'Information et d'Orientation de l'Université Paris X – Nanterre et des tuteurs pédagogiques pour votre orientation et votre insertion.

### *L'organisation pédagogique*

La plupart des matières fondamentales sont dispensées sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). Le cours magistral est le lieu où sont développés les idées ou les thèmes qui constituent le fondement de la connaissance à acquérir. Les TD ont pour objet de préciser, d'approfondir et d'utiliser les connaissances dispensées pendant les cours magistraux. C'est dans le cadre des TD que s'effectue, si vous l'avez choisi, le contrôle continu.

### *L'organisation générale du Master Economie Appliquée*

Le Master s'articule autour de **deux années** (soit quatre semestres) :

- La première année (M1) a pour objectif de délivrer une formation solide en économie et finance au premier semestre, la pré-spécialisation intervenant au second semestre. Le diplôme délivré en fin de première année est une Maîtrise d'Economie et Finance.
- La deuxième année (M2) de la mention Economie Appliquée propose une spécialisation soit dans le domaine de l'économie internationale, politiques macroéconomiques et conjoncture, soit dans le domaine de la technologie, réseaux et globalisation, selon la spécialité choisie en M2.

### *L'accès en M2*

L'accès en deuxième année de Master Economie Appliquée est soumis à l'obtention du M1 et à l'acceptation du dossier de la spécialité demandée déposé auprès du secrétariat des M2 (voir la description relative à chacune des spécialités de M2).

## **Les conditions d'obtention du diplôme**

### **Validation des enseignements et structuration des parcours de formation**

#### *Principes généraux*

Les parcours de formation doivent être organisés de façon à permettre une progression pédagogiquement cohérente des étudiants à l'intérieur. En particulier, celle-ci doit être assurée pour les enseignements fondamentaux. Dès lors, la construction des parcours est liée aux règles de validation des enseignements et aux règles de passage d'un semestre à un autre.

En Master, l'établissement a défini une règle commune pour la première année. Dans celle-ci, il n'y a plus de compensation annuelle comme cela était le cas en Licence. La compensation entre les unités d'enseignement est uniquement semestrielle. Compte tenu du niveau atteint et des règles qui prévalent en Licence, il n'a pas été considéré comme utile de maintenir le système de la double moyenne.

En deuxième année de Master, il n'y a pas de règles communes à l'établissement. Toutefois celui-ci impose que les règles soient communes à toutes les spécialités d'une même mention.

#### *Les modalités de contrôle des connaissances et les formules d'examen*

La formule d'examen décrit pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme à laquelle il est inscrit administrativement et pédagogiquement, les modalités de son évaluation. Trois formules d'examen peuvent être appliquées :

- La formule d'examen standard,
- La formule d'examen pour l'enseignement à distance,
- La formule d'examen dérogatoire.

#### La formule d'examen standard :

Elle s'applique à tous les étudiants sauf à ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf dérogation. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, elle peut se décliner en deux versions : le contrôle continu et l'examen terminal.

*Le contrôle continu* est une succession d'épreuves, de nature diverse, qui vise à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Ces épreuves sont appelées travaux ponctuels. A ces travaux ponctuels peut s'ajouter une épreuve finale qui est une épreuve récapitulative se déroulant à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

- Le *devoir final* organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique.
- Le *partiel*, épreuve organisée et corrigée sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commune à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

- L'*examen terminal* est une épreuve récapitulative se déroulant à l'issue de l'enseignement et commune à l'ensemble de la population étudiante inscrite à l'élément pédagogique considéré.

#### La formule d'examen pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui souhaitent et peuvent bénéficier de l'enseignement à distance. Elle prend exclusivement la forme et pour tous les éléments constitutifs, de l'étape de diplôme ou du diplôme, auxquels est inscrit l'étudiant, d'un *examen annuel terminal*.

#### La formule d'examen dérogatoire :

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance mais qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels délivrés en groupe. Elle prend la forme exclusive et pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme, auxquels est inscrit l'étudiant d'un *examen terminal dérogatoire*.

### ***La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis***

#### *Les absences*

- Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de travaux dirigés ou à plus de trois séances de travaux pratiques organisés dans le cadre d'un élément pédagogique est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non.
- Un étudiant reconnu absent à une épreuve d'un élément constitutif d'une UE ou à une épreuve d'une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non.
- Dès lors que l'étudiant est déclaré défaillant à un EC ou à une UE, les compensations ne peuvent plus s'effectuer.

#### *Les dispenses*

- Une dispense d'enseignement est l'autorisation pour un étudiant à ne pas suivre l'enseignement relatif à un élément pédagogique. Cependant celui-ci doit obligatoirement passer les examens.
- Une dispense d'examen est en plus de l'autorisation de ne pas suivre l'enseignement relatif à un élément pédagogique, l'autorisation de ne pas passer les épreuves qui y sont associées.
- Une dispense est valable uniquement pour l'année en cours.
- Un étudiant dispensé d'examen sur un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen suite à l'obtention de l'UE, du semestre ou de l'année.

#### *La validation des acquis*

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

## ***Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en Master***

### *La composition des unités d'enseignement*

*Disposition n°13* : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs et l'évaluation des étudiants peut être organisée, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs au niveau de l'UE.

### *La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master*

*Disposition n°14* : Si l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

*Disposition n°15* : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (compensation intra semestre).

*Disposition n°16* : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu :

- Passable si :  $10 \leq \text{résultat} < 12$
- Assez bien si :  $12 \leq \text{résultat} < 14$
- Bien si :  $14 \leq \text{résultat} < 16$
- Très bien si :  $16 \leq \text{résultat}$

Sinon l'étudiant est déclaré non admis.

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC ou à une UE, l'étudiant est déclaré défaillant.

*Disposition n°17* : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE il est déclaré admis par compensation à celle-ci.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à cette UE.

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC, l'étudiant est déclaré défaillant à cette UE.

### *La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master*

*Disposition n°18* : Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation et de capitalisation. Ces modalités doivent être identiques pour toutes les spécialités d'une même mention.

### *La capitalisation des unités d'enseignement*

*Disposition n°19* : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

*Disposition n°20* : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue soit supérieure ou égale à 10.

*Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère*

*Disposition n°21* : Les Unités d'enseignement de langue sont organisées par niveau. Un étudiant ne peut s'inscrire à l'UE de langue du niveau supérieur à celui de la dernière UE de langue à laquelle il a été inscrit que s'il a obtenu une note supérieure ou égale à 10 à cette dernière.

*L'organisation de l'année universitaire*

*Disposition n°22* : L'organisation de l'année universitaire est annuelle.

*Disposition n°23* : Les inscriptions pédagogiques sont annuelles.

*Disposition n°24* : Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session se déroule à l'issue de chaque semestre et l'évaluation porte sur les enseignements qui y sont dispensés. La seconde session se déroule en une seule fois et l'évaluation porte sur les enseignements dispensés aux premier et second semestres de l'année universitaire.



## **La charte des examens**

(votée par le CEVU du 15/05/95 et le CA du 22/05/95 et actualisée par le CEVU du 17/06/2002 et ratifiée par le CA du 24/06/2002)

La charte des examens a pour but d'assurer la régularité dans la forme des examens de l'Université afin de garantir la qualité des diplômes décernés et, à cette fin, elle énonce des principes et énumère des droits et devoirs des enseignants, des étudiants et des personnels administratifs de l'Université.

***Elle s'applique à toutes les UFR, instituts et services communs pour tous les partiels de la formule d'examen standard et pour tous les examens terminaux des formules d'examen standard, pour l'enseignement à distance et dérogatoire.***

Les mêmes règles s'appliquent en principe aux étudiants présentant un handicap, y compris lorsqu'ils bénéficient d'aménagements en leur faveur (temps majoré, assistance d'un secrétariat ou aide technique, etc.).

### **1/ LES ENSEIGNANTS**

Les enseignants doivent, pour les matières dont ils ont la responsabilité, fournir un sujet, en précisant la durée de l'épreuve, la modalité et, s'il y a lieu, les documents et matériels autorisés pour cette épreuve.

Ils doivent surveiller personnellement et effectivement le déroulement de l'examen, en corriger les copies, reporter les notes sur les documents adéquats et participer aux délibérations de jury rendant ces notes définitives, et, conformément aux dispositions réglementaires, ils doivent recevoir les étudiants qui en font la demande après la délibération.

### **2/ LES ETUDIANTS**

L'étudiant doit respecter les règles usuelles des examens ainsi que celles qui sont propres à l'épreuve qui leur est proposée. Il est notamment rappelé :

1) L'étudiant doit composer personnellement et seul, sous réserve des dispositions applicables aux étudiants handicapés. Il ne doit pas communiquer avec les étudiants qui composent dans la même salle.

2) Les étudiants présentant un handicap (provisoire ou permanent) doivent obligatoirement avoir consulté le service de Médecine Préventive (SMPU) avant la période de préparation des sessions d'examens. Le SMPU détermine les mesures d'aménagements spécifiques (temps majoré, assistance technique, secrétariat...) individuelles et les communique aux UFR.

Dans les cas exceptionnels où certaines règles communes s'avèreraient inapplicables aux étudiants handicapés bénéficiant de mesures d'aménagements, les problèmes particuliers devront être examinés et réglés, dans la période de préparation de chaque session, par une

commission réunissant, sous le présidence du Vice-Président du CEVU, les responsables du SMPU, du Service Handicaps et Accessibilités, les responsables administratifs et les responsables pédagogiques (le directeur de l'UFR ou un enseignant appartenant à l'équipe de direction de l'UFR) de chaque UFR. En cas d'urgence, les décisions devront être prises par le Directeur de l'UFR ou son représentant. Les litiges sont tranchés par le Président de l'Université.

3) L'étudiant ne doit pas conserver par-devers lui de documents relatifs à l'épreuve en cours sauf indications contraires portées sur le sujet. Quand des documents, nécessaires à l'épreuve, sont apportés par l'étudiant, ils sont à son usage et ne doivent pas être communiqués à d'autres. Il ne doit disposer d'aucun matériel de télécommunication.

4) L'étudiant compose sur une copie anonymable, des intercalaires et des brouillons fournis par l'Université. Il doit remettre une copie et une seule, même blanche. Les copies et intercalaires, avant, durant et après l'examen sont et restent la propriété de l'Université.

5) Aucun étudiant ne peut abandonner l'épreuve durant le premier tiers de sa durée, ni avant la formalité d'émargement. Celui qui quitte la salle d'examen sans remettre de copie sera considéré comme défaillant.

6) L'étudiant qui arriverait après la distribution des sujets, est autorisé à composer pendant le temps restant. Il est entendu que cette possibilité n'est accordée que si son retard n'excède pas le tiers du temps de l'épreuve et si aucun sujet n'a été sorti de la salle.

7) Les étudiants ont droit à passer leurs épreuves dans les meilleures conditions. En particulier, ils ne doivent pas être au coude à coude et la circulation du personnel chargé de la surveillance ou de l'émargement, doit être rendue possible en laissant vide une travée sur deux. L'interdiction de fumer prescrite par la loi doit être absolue. Les étudiants ne doivent pas être gênés par des conversations inopportunes.

8) La sortie durant l'épreuve est exceptionnelle, ne peut intervenir avant le premier tiers de sa durée et ne peut être autorisée qu'à un étudiant à la fois dans le cas où la disposition des lieux ne permet pas d'avoir des toilettes attenantes à la salle d'examen. L'étudiant ne devra emporter ni sujet, ni copie, ni communiquer, ni consulter de document ayant trait à l'épreuve. Tout manquement, toute absence indûment prolongée, seront impérativement consignés au procès verbal de l'épreuve.

9) L'étudiant a le droit de voir une fois sa copie d'examen, en présence d'un membre du personnel enseignant ou du personnel administratif, ce droit peut s'exercer pendant une année après la délibération de jury ayant rendu la note définitive. Durant cette consultation, l'Administration ne se dessaisit pas de la copie. L'étudiant peut demander, à ses frais, une reproduction de sa copie d'examen.

### **3/ LE PERSONNEL ADMINISTRATIF**

Le personnel administratif concourt au bon déroulement des épreuves d'examens qui ont lieu dans l'Université, notamment :

- en fournissant la liste d'émargement des étudiants de l'épreuve,

- en préparant les salles et disposant les copies selon le plan prévu,
- en prenant les dispositions adaptées aux étudiants handicapés,
- en s'assurant, le cas échéant, assisté du responsable de la salle, de l'identité de l'étudiant, et en le faisant émarger,
- en assistant au décompte des copies en fin d'épreuve,
- en conservant les notes et les copies des examens terminaux après délibérations.

**En aucun cas, le personnel administratif ne peut se substituer aux enseignants pour les tâches qui leur incombent.**

#### **4/ LES ÉPREUVES**

*Les partiels et les examens terminaux* (Les épreuves d'examen) se déroulent dans les locaux désignés par le Président de l'Université ou son représentant ; elles sont organisées de telle manière que nul ne puisse mettre en doute la validité des notes et diplômes qu'elles contribuent à décerner. Les dispositions suivantes précisent leur organisation :

1) Tous les étudiants inscrits à un même élément constitutif et à une même formule d'examen (formule d'examen standard, formule d'examen pour l'enseignement à distance ou formule d'examen dérogatoire) subissent des épreuves de même type et de même nature.

2) Les épreuves sont organisées de manière à minimiser les chevauchements. Les UFR prennent les dispositions quand les chevauchements sont inévitables.

3) Seuls sont admis à pénétrer dans la salle et à composer les étudiants inscrits à l'épreuve dans le mode de contrôle correspondant. Si un étudiant affirme devoir composer et ne figure pas sur la liste d'émargement, il compose sous réserve de vérification, son nom est ajouté à la liste d'émargement. Au cas où l'étudiant aurait composé à tort, la note de cette nouvelle composition ne peut en aucun cas modifier une note précédente éventuelle.

4) L'ouverture des sujets est effectuée par les enseignants responsables avant la distribution des sujets.

5) Les épreuves sont surveillées par au moins deux enseignants, dont l'un de la matière enseignée. En cas de pluralité de salles, l'enseignant responsable de la matière assurera la coordination entre les salles.

6) L'identité des étudiants qui composent est vérifiée par la présentation de la carte d'étudiant ou, à défaut, d'une pièce avec photographie justifiant son identité ; ils signent la feuille d'émargement qui est conservée par l'Administration avec les copies dont elle suit le sort.

7) A l'issue de l'épreuve, toutes les copies remises doivent être anonymes. L'anonymat ne peut être levé qu'au moment de la collecte des notes.

8) Pour chaque épreuve, il est dressé un procès-verbal d'examen comportant la date et la nature de l'épreuve, le nom et l'émargement des surveillants, le nombre de signatures et celui des copies relevées, ainsi que les incidents de toute nature, y compris les fraudes et

tentatives de fraudes, qui ont marqué l'épreuve et pourraient entacher sa validité partielle ou totale.

## **5/ LES JURYS**

Les jurys sont désignés par le Président de l'Université. Ils sont constitués des enseignants ayant contribué à la formation, et d'eux seuls. Le secrétaire des étudiants handicapés est présent à titre consultatif. Les jurys délibèrent souverainement sur les résultats qui leur sont communiqués en vue de décerner les diplômes ; ils arrêtent la liste des étudiants reçus et décernent les mentions. Lorsque des notes sont modifiées par le jury pour admettre un candidat, la mention passable (délibération spéciale) figure sur le procès-verbal collectif de délibération.

1) Rendues définitives par la délibération, les notes ne peuvent être modifiées que par le jury, et seulement en cas d'erreur matérielle. En cas d'impossibilité de réunir le jury, le Président du jury et le directeur de l'UFR procèdent à la rectification et en informent le Président de l'Université.

2) Les jurys sont informés des fraudes, tentatives de fraude et présomptions de fraude qui ont été notées durant l'épreuve. Ils transmettent les faits à la section disciplinaire de l'Université.

## **6/ LES FRAUDES**

Les fraudes aux examens sont des délits de nature disciplinaire régies par la loi du 23 décembre 1901. Les fraudes de quelque nature qu'elles soient doivent être mentionnées sur le procès-verbal si elles sont décelées au cours de l'épreuve. En cas de flagrant délit, le responsable saisit les pièces en cause pour les joindre au rapport qu'il établira. En cas de substitution de personnes, troubles persistants, insultes ou menaces envers les enseignants ou le personnel, etc. le responsable de la salle, agissant par délégation du Président, peut procéder à l'expulsion immédiate du ou des fautifs. Dans des cas plus graves, l'épreuve peut être annulée et reportée.

L'établissement du procès verbal sur les faits constatés n'interrompt pas le déroulement des épreuves.

Le responsable note les faits et rédige un rapport circonstancié. Les témoins éventuels contresignent le rapport qui est présenté au Président de l'Université pour saisine de la section disciplinaire.

Si la fraude est décelée lors de la correction des épreuves, un rapport est établi dans les mêmes conditions.

Les fraudes portant sur des objets autres que les examens : production de certificats frauduleux ou falsifiés ; falsification de documents, certificats et diplômes de l'Université sont transmis à la justice civile avec une plainte pour faux en écritures publiques, indépendamment de l'action devant la section disciplinaire de l'Université.

## **Architecture générale du Master Economie Appliquée**

### ***Première année de Master : Maîtrise Economie et Finance***

La première année de Master (M1) est commune aux trois mentions suivantes du domaine Gestion et Economie : Economie Appliquée ; Monnaie, Banque, Finance, Assurance ; Economie de l'Environnement et de l'Energie. Le diplôme délivré en fin de première année de Master est une maîtrise d'économie et finance avec une spécialité correspondant au parcours suivi. Quatre parcours sont proposés : Economie ; Economie de l'environnement ; Finance ; Econométrie et Modélisation.

Responsables du M1 : Valérie Mignon et Hélène Raymond-Feingold

### ***Deuxième année de Master***

Deux spécialités sont proposées en deuxième année du Master Economie Appliquée :

- Economie internationale, politiques macroéconomiques et conjoncture (EIPMC) : spécialité dirigée par Valérie Mignon.
- Technologie, réseaux et globalisation (TRG) : spécialité recherche dirigée par Bernadette Madeuf.

## Première année de Master : Maîtrise Economie et Finance

### Objectifs généraux

Il s'agit de délivrer une formation solide en économie et finance au premier semestre. Une pré-spécialisation intervient au second semestre par le choix de l'unité fondamentale (économie ou finance ou environnement) et par le choix de l'unité complémentaire (savoirs transversaux ou techniques quantitatives).

Cette structuration permet de préparer l'étudiant à la spécialisation qu'il choisira en deuxième année, tout en évitant qu'un excès de spécialisation le handicape en cas de réorientation vers une deuxième année de Master dans une autre université française ou une Université étrangère. Ainsi, la première année du Master permet aux étudiants de se pré-orienter sans toutefois leur fermer définitivement la possibilité d'opter en deuxième année pour des spécialités ne correspondant pas complètement à leur parcours de première année.

### Diplôme et parcours

Le diplôme délivré en fin de première année est une *maîtrise d'économie et finance* avec une spécialité correspondant au parcours suivi en première année. Quatre parcours sont proposés : Economie ; Economie de l'environnement ; Finance ; Econométrie et modélisation.

Le parcours est défini par les enseignements constitutifs (EC) choisis dans l'unité d'enseignement (UE) fondamentale du 1<sup>er</sup> semestre ainsi que par les UE fondamentale et complémentaire choisies au second semestre. On précise ci-dessous les UE du second semestre correspondant à chaque parcours ainsi que les spécialités de deuxième année auxquelles mènent ces parcours de 1<sup>ère</sup> année.

#### Parcours 1 : économie

UE fondamentale S2	UE complémentaire S2	Spécialités 2 <sup>ème</sup> année
Economie	Techniques quantitatives	Economie internationale, politiques macroéconomiques et conjoncture Technologie, réseaux et globalisation

#### Parcours 2 : économie de l'environnement

UE fondamentale S2	UE complémentaire S2	Spécialités 2 <sup>ème</sup> année
Economie de l'environnement	Stage	Economie du développement durable, de l'environnement et de l'énergie Economie et politiques de l'énergie et de l'environnement

### Parcours 3 : finance

UE fondamentale S2	UE complémentaire S2	Spécialités 2 <sup>ème</sup> année
Finance	Savoirs transversaux ou Techniques quantitatives	Banque, monnaie et marchés Gestion des actifs
	Techniques quantitatives	Gestion du risque en finance et assurance

### Parcours 4 : économétrie et modélisation

UE fondamentale S2	UE complémentaire S2	Spécialités 2 <sup>ème</sup> année
Economie ou Finance	Techniques quantitatives	Economie internationale, politiques macroéconomiques et conjoncture Technologie, réseaux et globalisation Banque, monnaie et marchés Gestion des actifs Gestion du risque en finance et assurance

**N.B. : Pour ce parcours, les étudiants doivent impérativement suivre le cours *Econométrie* proposé dans l'UE fondamentale du premier semestre.**

#### Remarque importante :

Les spécialités de M2 mentionnées dans les tableaux ci-dessus sont celles auxquelles conduit naturellement le parcours choisi en première année de Master (sous réserve d'acceptation du dossier de candidature en M2).

Il convient toutefois de noter que, quel que soit le parcours choisi en M1, l'étudiant a la possibilité de déposer un dossier d'entrée en M2 dans une spécialité ne correspondant pas au parcours choisi. A titre d'exemple, un étudiant ayant choisi le parcours Finance en M1 a la possibilité de déposer un dossier de candidature en M2 pour la spécialité Economie internationale, politiques macroéconomiques et conjoncture.

## Maquette de la Première année de Master : Maîtrise Economie et Finance

**PREMIER SEMESTRE : 300h d'enseignement environ, 30 ECTS**

**1. UE fondamentale obligatoire : harmonisation des acquis : 2 EC parmi 3, choix imposé en fonction du parcours**

Eléments constitutifs	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
Microéconomie-macroéconomie	30 h CM	30 h	3
Comptabilité-finance	30 h CM	30 h	3
Mathématiques-statistiques	30 h CM	30 h	3
<b>TOTAL</b>	<b>60 h</b>	<b>60 h</b>	<b>6</b>

**2. UE fondamentale obligatoire : économie et finance**

21 ECTS à composer à partir des EC ci-dessous (un exemple de parcours type est donné ci-après)

Elément constitutif	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
Microéconomie	30hCM+20hTD	50 h	4,5
Macroéconomie monétaire	30hCM+20TD	50 h	4,5
Macroéconomie	30hCM	30 h	3
Economie de l'environnement I	24hCM	24 h	3
Politique financière	20 h + 10 h TD	30 h	3
Economie des intermédiaires financiers	30hCM+20hTD	50 h	4,5
Macroéconomie financière	30hCM+20hTD	50 h	4,5
Econométrie	30hCM+20hTD	50 h	6
Méthodes numériques	30hCM	30 h	3
<b>TOTAL</b>			<b>21</b>

**NB 1 : Il est impératif que les EC choisis représentent exactement 21 ECTS au total.**

**NB 2 : Les étudiants souhaitant choisir le bloc « Techniques quantitatives » au second semestre doivent impérativement suivre l'EC d'économétrie du premier semestre.**

A titre d'exemple, le **parcours type** suivant permet aux étudiants de suivre un ensemble d'enseignements diversifiés (21 ECTS) leur permettant l'accès à la majorité des parcours au second semestre :

- Microéconomie : 4,5 ECTS
- Macroéconomie : 3 ECTS
- Politique financière : 3 ECTS
- Economie des intermédiaires financiers : 4,5 ECTS
- Econométrie : 6 ECTS

**3. UE complémentaire de langue vivante (obligatoire)**

Elément constitutif	Volume Horaire	Travail personnel	ECTS
Langue vivante	30h TD	30 h	3



## **SECOND SEMESTRE : 300h d'enseignement environ, 30 ECTS**

*Les étudiants doivent choisir 1 UE fondamentale + 1 UE complémentaire + 1 UE libre*

### **1. Liste des UE fondamentales**

*1a. UE fondamentale économie (4 cours, 12 ECTS)*

<b>Intitulé</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>Travail personnel</b>	<b>ECTS</b>
Jeux et contrats	20hCM+15hTD	35 h	3
Politique économique	20hCM+15hTD	35 h	3
Economie internationale	20hCM+15hTD	35 h	3
Economie industrielle	20hCM+15hTD	35 h	3

*1b. UE fondamentale finance (4 cours, 12 ECTS)*

<b>Intitulé</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>Travail personnel</b>	<b>ECTS</b>
Finance internationale	20hCM+10hTD	30 h	3
Gestion de portefeuille	20hCM+10hTD	30 h	3
Calcul actuariel et financier	30hCM+10hTD	40 h	3
Théorie financière de l'entreprise	20hCM+10hTD	30 h	3

*1c. UE fondamentale environnement (4 cours, 12 ECTS)*

<b>Intitulé</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>Travail personnel</b>	<b>ECTS</b>
Economie de l'environnement II	24hCM	24 h	3
Politiques de l'environnement I	36hCM	36 h	3
Politiques de l'environnement II	36hCM	36 h	3
Analyse de données	24hCM	24 h	3

### **2. Liste des UE complémentaires**

L'UE complémentaire « Stage » n'est ouverte qu'aux étudiants du parcours « Economie de l'environnement ». Les étudiants des parcours « Economie » et « Finance » ont le choix entre l'UE complémentaire « Savoirs transversaux » et l'UE complémentaire « Techniques quantitatives ». Les étudiants du parcours « Econométrie et modélisation » choisissent l'UE complémentaire « Techniques quantitatives ».

*2a. UE complémentaire « savoirs transversaux » (4 cours sur 5, 12 ECTS)*

<b>Intitulé</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>Travail personnel</b>	<b>ECTS</b>
Economie européenne	20hCM +15hTD	35 h	3
Histoire des faits monétaires et financiers	20hCM +15hTD	35 h	3
Histoire des idées monétaires et bancaires	20hCM +15hTD	35 h	3
Droit bancaire ou droit des marchés financiers	20hCM +15hTD	35 h	3
Economie et financement du logement :	20hCM + 15hTD	35 h	3

2b. UE complémentaire techniques quantitatives (4 cours, 12 ECTS)

Intitulé	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
Séries temporelles appliquées	30hCM+20hTD	50 h	3
Analyse des données	30hCM+20hTD	50 h	3
Statistiques mathématiques	30hCM+20hTD	50 h	3
Atelier d'économétrie	20 h TD	20 h	3

2c. UE complémentaire stage pour le parcours « Economie de l'environnement » (12 ECTS)

Intitulé	Contenu	Volume horaire	ECTS
Stage court	Mémoire		12

3. UE libre : 2 EC parmi 5, 6 ECTS

Intitulé	Volume horaire	Travail personnel	ECTS
Anglais	30h TD	30 h	3
Information économique et financière	30h TD	30 h	3
Techniques d'expression	30h TD	30 h	3
Modélisation appliquée	20h CM	20 h	3
Enseignements d'ouverture	30hTD	30 h	3

<p style="text-align: center;"><b>Deuxième année de Master</b> <b>Spécialité Economie Internationale, Politiques Macroéconomiques et</b> <b>Conjoncture</b></p>
---

**Responsable** : Valérie Mignon.

### **Objectifs**

L'objectif de la spécialité *Economie Internationale, Politiques Macroéconomiques et Conjoncture* est de former les étudiants à l'analyse des problèmes économiques internationaux, à la prévision macroéconomique et à l'analyse des politiques macroéconomiques, à travers une triple formation en économie internationale, macroéconomie et économétrie.

Face à la mondialisation des économies, il s'agira ainsi d'analyser la politique économique dans divers domaines au niveau international, tels que :

- Les politiques commerciales ;
- L'intégration européenne ;
- Les systèmes monétaires ;
- les politiques de développement...

Par ailleurs, divers thèmes, particulièrement porteurs tant du point de vue de la recherche que du point de vue professionnel, seront privilégiés dans la dimension macroéconomique :

- L'explication de la croissance économique, afin de tenter de dégager des mesures de politiques économiques ;
- La dynamique des taux de change et l'économie monétaire internationale, afin de mieux appréhender la situation macroéconomique au niveau international ;
- L'analyse conjoncturelle, afin de mettre en évidence des indicateurs avancés de la situation économique et d'élaborer des prévisions économiques ;
- Les théories visant à donner des fondements microéconomiques à la macroéconomie ;
- L'économétrie appliquée à la macroéconomie, nécessaire pour la modélisation et la prévision des principales grandeurs macroéconomiques, de même que pour l'estimation des grands modèles macroéconométriques.

L'orientation de la spécialité est résolument appliquée. Une des spécificités de cette spécialité sera ainsi de fournir aux étudiants des connaissances solides à la fois en économie internationale, en politique économique et dans le domaine des méthodes quantitatives (économétrie et techniques de simulation).

Ces compétences sont relativement rares sur le marché, et pourtant recherchées notamment dans les domaines de la modélisation économique et de la finance, ainsi que dans le domaine des enquêtes et sondages, en France et à l'étranger.

## **Débouchés**

Les débouchés du M2 *Economie Internationale, Politiques Macroéconomiques et Conjoncture* sont très variés. A titre d'exemple, ils concernent les Universités, le CNRS, les organismes de recherche publics et privés, les services d'études économiques des administrations centrales (ministère de l'économie, ministère des affaires sociales, ...), des administrations locales (conseils régionaux, offices de développement économique, ...), des administrations de sécurité sociales, les services d'étude et de conjoncture des banques et des grandes entreprises, les institutions européennes (Commission, Banque centrale) et internationales (FMI, Banque Mondiale, OCDE, banques régionales de développement), *etc.*

Ce Master conduit ainsi à divers postes ou fonctions tels que : chargés de recherche de la recherche publique, ingénieurs d'études et de recherche de la recherche publique, allocataires de la recherche publique, cadres chargés des études économiques, financières et commerciales dans les secteurs public, para-public et privé, Professeurs et Maîtres de conférences, *etc.*

## **Admission dans la formation**

Les étudiants du M2 *Economie Internationale, Politiques Macroéconomiques et Conjoncture* proviennent essentiellement de première année de Master d'économie, d'économie appliquée, d'économie et finance, d'économétrie, MASS et des grandes écoles. La sélection des étudiants s'effectue sur dossier. Un jury se prononce chaque année au mois de juillet sur la recevabilité des candidatures. La capacité d'accueil prévue est de 15 à 30 étudiants.

## **Organisation générale**

Les étudiants suivent un total de 10 enseignements (10 × 20h) :

- 7 enseignements « fondamentaux »
- 3 enseignements complémentaires

Ils suivent également un cours d'anglais de 20 h.

A côté de ces enseignements, ils choisissent deux cours de formation à la recherche (2 × 20h) :

- un cours de formation à la recherche conduisant à la rédaction d'un mémoire « majeur »,
- un cours de formation à la recherche conduisant à la rédaction d'un mémoire « mineur ».

L'étudiant prépare ainsi deux travaux de recherche (mémoires « majeur » et « mineur ») dans le cadre des ces cours de formation à la recherche. L'un des deux mémoires, voire les deux (pour les étudiants ne se destinant pas à la recherche), peut être substitué par un stage après accord des responsables de la formation. Les stages conduisent à la rédaction de rapports qui restent sous la responsabilité d'enseignants du Master.

Les mémoires « majeurs » seront soutenus devant l'ensemble des enseignants de la formation.

## **Modalités d'évaluation**

L'admissibilité est prononcée sur la base d'une moyenne générale non pondérée des notes obtenues aux dix examens correspondant aux dix enseignements suivis. La moyenne générale exigée est de 10 sur 20. Lorsqu'un étudiant n'est pas déclaré admissible, il a la possibilité de repasser les épreuves des cours pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10, lors d'une seconde session d'admissibilité (session de rattrapage). La note de seconde session remplace alors celle de première session. Les étudiants qui le souhaitent peuvent également repasser à la seconde session une matière pour laquelle ils ont obtenu une note supérieure ou égale à 10 lors de la première session. Dans tous les cas, la note obtenue à la seconde session remplace celle obtenue à la première session.

Seuls les étudiants déclarés admissibles peuvent prétendre à la préparation des mémoires « mineur » et « majeur ».

L'admission est prononcée sur la base de la moyenne des notes d'admissibilité pour une pondération de 50% et de la moyenne pondérée des notes des mémoires « majeur » (2/3) et « mineur » (1/3) pour une pondération de 50%. Les mentions passable, assez bien, bien et très bien sont accordées pour des moyennes supérieures à 10, 12, 14 et 16 sur 20.

## **Liste des enseignements**

### ***Cours fondamentaux obligatoires de tronc commun : 3h × 7 semaines***

- Introduction aux méthodes économétriques : *Catherine Bruneau*
- Introduction aux séries temporelles : *Valérie Mignon*
- Fondements microéconomiques de la macroéconomie : *Françoise Larbre*
- Croissance et fluctuations : *Olivier de Bandt*
- Economie monétaire internationale : *Hélène Raymond-Feingold*

### *Deux cours parmi trois :*

- Séries temporelles avancées : *Sandrine Lardic et Valérie Mignon*
- Econométrie des panels : *Olivier de Bandt*
- Macroéconomie et imperfections des marchés : *Ludovic Julien*

Les étudiants suivent également un cours d'anglais de 20 h.

### ***Cours complémentaires : 3h × 7 semaines***

### *Trois cours parmi quatre :*

- Macroéconomie financière internationale : *Hélène Raymond-Feingold*
- Dynamique économétrique : *Vincent Bouvatier*
- Econométrie des séries temporelles non linéaires : *Sandrine Lardic et Valérie Mignon*
- Economie industrielle internationale : *Bénédictine Coestier*

## ***Cours de formation à la recherche : 2 × 20 h***

*Deux séminaires parmi sept :*

- Econométrie des comportements macroéconomiques : *Sandrine Lardic*
- Econométrie de la finance internationale : *Valérie Mignon*
- Modélisation macroéconomique et bancaire : *Olivier de Bandt*
- Intégration monétaire et coordination : *Pamina Koenig*
- Politique de la concurrence : *Bénédicte Coestier*
- Politiques macroéconomiques et modèles à générations imbriquées : *Bertrand Crettez*
- Croissance et accumulation : *Françoise Larbre*

### **Equipe enseignante**

Vincent Bouvatier, Maître de conférences à l'Université Paris X  
Catherine Bruneau, Professeur à l'Université Paris X et Banque de France  
Bénédicte Coestier, Maître de conférences (HDR) à l'Université Paris X  
Olivier De Bandt, Banque de France et Professeur associé à l'Université Paris X  
Bertrand Crettez, Professeur à l'Université Paris X  
Ludovic Julien, Maître de conférences (HDR) à l'Université Paris X  
Pamina Koenig, Maître de conférences à l'Université Paris X  
Françoise Larbre, Maître de conférences (HDR) à l'Université Paris X  
Sandrine Lardic, Maître de conférences (HDR) à l'Université Paris X et Sinopia A.M.  
Valérie Mignon, Professeur à l'Université Paris X et conseiller scientifique au CEPII  
Hélène Raymond-Feingold, Professeur à l'Université Paris X

### **Coordonnées**

*Coordonnées administratives :*

Stéphanie Geneyne et Christophe Rozier, Bureau 313 C (Bâtiment G, 3<sup>e</sup> étage)  
[Stephanie.Geneyne@u-paris10.fr](mailto:Stephanie.Geneyne@u-paris10.fr), [Christophe.Rozier@u-paris10.fr](mailto:Christophe.Rozier@u-paris10.fr), 01.40.97.78.14

*Coordonnées de la responsable de la formation :*

Valérie Mignon, Bureau 608 bis (Bâtiment G, 6<sup>e</sup> étage), [valerie.mignon@u-paris10.fr](mailto:valerie.mignon@u-paris10.fr)  
<http://economix.u-paris10.fr/fr/membres/?id=302>

## **Deuxième année de Master Spécialité Technologie, Réseaux, Globalisation**

**Responsable** : Bernadette Madeuf.

### **Objectifs**

Le nouveau régime de croissance – communément qualifié de « nouvelle économie » – prend appui sur trois tendances fondamentales interdépendantes : une systématisation de l'effort d'innovation, une organisation en réseaux flexibles et la globalisation des marchés et des industries. L'objet de la spécialité de master est de fournir les outils analytiques et les connaissances permettant de comprendre, analyser et maîtriser les mutations en cours. Il met l'accent sur l'aspect organisationnel et institutionnel de ces changements, mais aussi sur la dynamique des processus d'innovation et les problèmes d'organisation et de concurrence dans l'espace.

La spécialité a pour objectif de favoriser le développement d'analyses consacrées à la micro-économie et à la régulation du nouveau régime de croissance caractérisé par l'innovation, la réticularité et la globalisation. Sont ainsi mobilisés des savoirs relatifs à l'économie de l'innovation, les théories des organisations et des institutions, l'économie industrielle, la mondialisation et l'économie internationale.

La formation dans le cadre de cette spécialité a donc pour originalité d'articuler ces différentes approches dans la compréhension des phénomènes contemporains d'organisation des firmes et des industries. Il paraît difficile, en effet, de comprendre les stratégies industrielles des firmes ou de penser les problèmes de régulation de l'économie sans tenir compte de l'intégration de plus en plus grande des économies et Etats-nations. De la même façon, la compréhension des échanges internationaux de marchandises et de capitaux et leur régulation doit s'asseoir sur une compréhension fine des nouvelles formes d'organisation réticulaire de la production. Enfin, l'organisation des relations interentreprises comme leur réglementation doit intégrer les spécificités d'une économie basée sur la connaissance et l'innovation.

Enfin, il est probable que l'appréhension de problèmes empiriques essentiels liés aux nouvelles formes d'organisation et de régulation d'une économie globalisée permettra de contribuer utilement aux avancées contemporaines dans le domaine de l'analyse théorique des propriétés des systèmes institutionnels et de leurs évolutions, des propriétés informationnelles des organisations, des régimes efficaces de droits de propriété, de la concurrence technologique, des stratégies de firmes, etc.

### **Objectifs d'apprentissage en termes de savoir et débouchés**

La spécialité Technologie, réseaux, globalisation a pour objectif de former des économistes capables de prendre simultanément en compte ces trois importantes dimensions de l'économie contemporaine. La formation proposée comprend des enseignements théoriques ainsi qu'une formation à la recherche à partir d'orientations de recherche articulant ces trois pôles. Rassemblant et coordonnant diverses approches et compétences, elle se fixe pour objectif non seulement de jeter des ponts entre ces thématiques, mais aussi de briser les ostracismes et cloisonnements entre méthodes. C'est ainsi qu'à l'acquisition des indispensables outils conceptuels s'ajoutent un perfectionnement linguistique et une formation, obligatoire, à

diverses techniques quantitatives. Leur maîtrise doit permettre aux étudiants de disposer, en plus des outils indispensables à la recherche, d'instruments utilisables dans d'autres orientations professionnelles. La formation dispensée dans le cadre de la spécialité ambitionne en effet d'ajouter à sa dimension théorique une ouverture pragmatique sur les enjeux et les outils de la nouvelle économie.

### Objectifs d'apprentissage en termes de savoir-faire

L'objectif est de former les étudiants à la recherche et par la recherche au cours de cette année de spécialité de recherche qui doit conduire à la préparation d'une thèse. Il est donc destiné à de futurs enseignants et chercheurs s'orientant vers une carrière académique. Mais la formation offerte, complétée ou non par un doctorat, permet de développer les capacités d'analyse et de rédaction qui sont également indispensables à l'exercice des fonctions de conseil (conseil en systèmes et en technologie de l'information, conseil stratégique et opérationnel) ou de consultant au sein d'entreprises, de cabinet conseil, d'administrations publiques nationales ou internationales. Le réseau de relations que l'équipe pédagogique entretient avec des centres de recherche et des chercheurs à l'étranger (Réseaux européens DIME et Reflexive Governance cités plus haut) permet d'envisager des séjours de doctorants (ou de post-doctorants) auprès de ces équipes, ainsi que de prévoir la préparation de thèses dans le système de cotutelle.

### Liste des enseignements

#### *Enseignements du premier semestre*

Type de l'unité d'enseignement	Nature de l'unité d'ens.	Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	CM
UE 1 Fondamentale	Obligatoire	Séminaire propédeutique de la recherche : problématique et méthodologie coordonné par les enseignants avec l'appui des chercheurs, resp. MADEUF-BROUSSEAU	3	20h
UE 2 Fondamentale	Obligatoire	Organisation et innovation	9	45h
		- Firme, technologie et connaissance dans l'économie globale MADEUF	3	
		- Nouvelles technologies et organisation du travail CAROLI	3	
		- Micro-économie de l'économie numérique BROUSSEAU	3	
UE 3 Fondamentale	Liste à choix	UE au choix parmi 3 (pour le détail voir fiches UE) - UE 3a Economie des réseaux - UE 3b Economie de la technologie - UE 3c Industrie et régulation	9	45h
UE 4 Libre	Liste à choix	UE externe à prendre parmi les UE proposées par les autres spécialités de la mention	9	45h
Total			30	155h



### Enseignements du second semestre

Type de l'unité d'enseignement	Nature de l'unité d'enseignement	Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits	CM
UE 5 Fondamentale	Obligatoire	Méthodes de la recherche - Econométrie des variables qualitatives ABOU - Anglais économique OFFERLE - Techniques de gestion de l'information en réseau CHAVES (chercheur EconomiX)	9 3 3 3	45h
UE 6 Fondamentale	Obligatoire	Travaux personnel de recherche : mémoire	21	
Total			30	45h

### Description des UE fondamentales 3a, 3b et 3c

#### UE 3a Economie des réseaux

Economie de la société de l'information GENSOLLEN- ENST-extérieur
Régulation économique des réseaux de télécommunications GILLE-ENST-extérieur
Méthodes empiriques WAELBROEK-ENST ou Finance électronique BOUNIE-ENST

#### UE 3a Economie des réseaux (extérieur)

- Régulation économique des réseaux de télécommunications : L. GILLE, ENST
- Economie de la société de l'information : L. GILLE et P. WAELBROECK, ENST
- Finance électronique : D. BOUNIE, ENST

Les cours sont programmés au second semestre à l'ENST le jeudi après-midi de 15h à 18h15 (salle à confirmer). L'ordre des cours sera confirmé ultérieurement.

#### UE 3b Economie de la technologie

Economie de la science et de la technologie SCHMEDER-CNAM
Systèmes nationaux d'innovation, politiques de la recherche, et régulation des relations science-technologie-société BARRE-CNAM
Nouveaux outils de l'économie industrielle CAVAILLES

#### UE 3c Industrie et régulation

Construction de normes et instances des régulations dans l'UE GLACHANT- Paris XI-extérieur
Technologie, territoire et globalisation RALLET – Paris XI-extérieur
Dynamiques de marché et dynamiques organisationnelles BENGHOZI-Polytechnique-extérieur



**UNIVERSITE PARIS X – NANTERRE**

**U.F.R. SEGMI**

**Unité de Formation et de Recherche de Sciences  
Economiques, Gestion, Mathématiques et  
Informatique**

**PLANS DE COURS DE LA  
PREMIERE ANNEE DE MASTER**

**Année universitaire 2008 – 2009**

# COURS DE L'UE FONDAMENTALE OBLIGATOIRE : HARMONISATION DES ACQUIS

---

## MICROECONOMIE ET MACROECONOMIE TRICOU FABRICE

### Objectifs pédagogiques :

Dans le cadre de l'Unité d'Enseignement « Harmonisation des acquis », ce cours vise à assurer ou à parfaire une base commune de théorie économique pour des étudiants provenant de divers horizons (différentes universités et/ou différentes mentions de licence d'économie). Le cours entend proposer à la fois des précisions analytiques et des mises en perspective synthétiques.

### Programme / plan :

Chapitre introductif : les distinctions entre microéconomie et macroéconomie.

Chapitre I : Le choix rationnel du consommateur.

- Les fondamentaux : maximisation d'utilité sous contrainte budgétaire.
- Développements du choix rationnel (univers certain / incertain / intersubjectif).

Chapitre II : Le choix rationnel du producteur.

- Les fondamentaux : technologie, coût, profit.
- Développements intertemporels : du court terme au long terme.

Chapitre III : L'équilibre partiel de concurrence parfaite.

- Les fondamentaux : existence, unicité, stabilité ; normativité.
- Le fonctionnement de quelques marchés particuliers : produit, travail, titre.

Chapitre IV : L'équilibre général de concurrence parfaite.

- L'échange bilatéral dans la boîte d'Edgeworth.
- L'équilibre général concurrentiel d'une économie d'échange pur.

Chapitre V : Les formes de concurrence parfaite en équilibre partiel.

- Le monopole et ses trois lectures.
- Les duopoles en quantité (Cournot ; Stackelberg).
- Les duopoles en prix (Bertrand ; concurrence monopolistique).

Chapitre VI : Éléments de théorie des jeux.

- Le concept d'équilibre de Nash.
- Quelques configurations typiques d'interaction stratégique.

Chapitre VII : Quatre représentations macroéconomiques de base.

- L'interdépendance walrassienne offre-demande.
- La loi de Say dans un cadre marshallien.
- La loi de Say dans un cadre classique.
- Le principe keynésien de la demande effective.

Chapitre VIII : Les perspectives de la macroéconomie contemporaine.

- Les principes de l'économie post-keynésienne.
- Les principes de la nouvelle économie classique.
- Les principes de l'économie néo-keynésienne.

### Éléments bibliographiques :

- Guerrien B. [2000], « Dictionnaire d'analyse économique », La Découverte.
- Phelps E.S. [1990], « Economie politique », Fayard.

---

**COMPTABILITE - FINANCE**  
**DEFFAINS BRUNO (PARTIE FINANCE)**

**Programme / plan :**

Rappels de base sur la micro du consommateur-investisseur (choix intertemporels)  
Prise en compte du risque et de l'incertain (les loteries)  
Théorie de l'utilité espérée, axiomatique VNM  
Equivalent certain, mesures de l'aversion pour le risque (absolue et relative), prime de risque  
Limites de la théorie (Allais, Ellsberg,...)  
Applications aux choix financiers et/ou assurance

---

**MATHEMATIQUES - STATISTIQUES**  
**DESGRAUPES BERNARD**

**Programme / plan :**

1- Applications linéaires. Noyaux, images, théorème des dimensions.  
Applications à la résolution des systèmes d'équations linéaires. Projections, orthogonalisation.  
Révision des notions d'espaces propres et de diagonalisation. Extension à la trigonalisation.

2- Initiation à R  
Révision des tests statistiques (résolution avec R)  
Lois à densité: initiation aux intégrales multiples, théorème de Fubini, densités marginales.

---

**COURS DE L'UE FONDAMENTALE OBLIGATOIRE : ECONOMIE ET FINANCE**

---

**MICROECONOMIE**  
**FOMBARON NATHALIE**

**Objectifs pédagogiques :**

L'objectif de ce cours est d'étendre ce qu'ont vu les étudiants en licence à des environnements économiques plus complexes, et notamment de leur donner les outils indispensables pour analyser des situations économiques incertaines. Autant la théorie du consommateur est appropriée pour décrire des comportements aussi simples que ceux qui consistent à remplir son caddie dans un supermarché, autant elle reste insuffisante pour décrire les choix de portefeuilles, les choix d'investissement, les choix d'assurance, etc. Un premier chapitre passe ainsi en revue les différents critères de décision qui ont été proposés par les théoriciens du risque, allant du critère le plus simple d'espérance mathématique, en passant par le critère de Markovitz (et une étude approfondie de la théorie des choix de portefeuilles), jusqu'au critère d'utilité espérée de von Neumann et Morgenstern. Une approche en termes de loteries est adoptée tout au long du chapitre, et points forts et paradoxes sont exposés pour chaque critère de décision.

L'objectif du second chapitre est de valider ou infirmer dans ce nouvel environnement des résultats normalement déjà connus des étudiants, tels que les deux théorèmes fondamentaux du bien-être. Au passage, il est rappelé aux étudiants ce que l'on entend par efficacité parétienne, et quelques notions de justice sociale leur sont également présentées. Les étudiants sont alors en mesure de comprendre l'équilibre et le partage optimal des risques sur les marchés contingents. Des illustrations plus concrètes de cette théorie sont proposées sur le marché du travail et sur celui de l'assurance (en cours comme en travaux dirigés).

L'incertitude n'est pas la seule source potentielle de perturbation du bon fonctionnement des marchés. Certaines externalités négatives peuvent notamment engendrer des problèmes d'inefficience de l'équilibre, voire même d'inexistence. Le dernier chapitre illustre de façon non exhaustive ces défaillances de marché, à travers un modèle avec externalités publiques et un modèle avec asymétrie d'information entre les acteurs du marché.

**Programme / plan :**

Chapitre 1 : Critères de décision en situation risquée

Critère Espérance-Variance (ou critère de Markovitz) avec application à la théorie des choix de portefeuilles (effet de diversification, MEDAF ...), Théorie de l'utilité espérée (axiomatisation et présentation de certains paradoxes, notions de prime de risque, d'équivalent certain, d'aversion pour le risque, dominance stochastique).

Chapitre 2 : Partage optimal des risques

Notions d'optimalité parétienne et d'équité (utilitarisme, égalitarisme, critère de Rawls), Liens entre l'équilibre et l'optimum à travers les premier et second théorèmes du bien-être, Marchés contingents (introduction de l'incertitude dans l'équilibre général) et partage optimal du risque, avec applications au marché de l'assurance et au marché du travail.

Chapitre 3 : Défaillances de marché

Externalités publiques, biens publics, Externalités négatives dues aux asymétries d'information (modèle d'Akerlof), applications au marché du travail et de l'assurance. Optimalité au sens du second rang.

**Eléments bibliographiques :**

Eeckhoudt L., Gollier C. : "Les risques financiers, évaluation, gestion et partage", Paris, Ediscience International.

Kreps : "A course in Microeconomic Theory", Harvester Wheatsheaf.

Laffont J.J. : Volume 1 "Cours de microéconomie : Fondements de l'économie publique" et Vol. 2 "Cours de microéconomie : Economie de l'information et l'incertain", Economica.

Mas Colell, Green, Whinston : "Microeconomic Theory", Oxford University Press, and "Microeconomic Theory : Exercises", Oxford University Press.

Salanié B. : "Microéconomie: les défaillances du marché", Economica.

Shapiro, Varian : "Economie de l'Information, Economie des Réseaux", deBoeck.

Tallon J.M. : "Equilibre général: une introduction", Vuibert.

Tirole J. : "Concurrence imparfaite", Economica

Varian : "Analyse Microéconomique", Edition De Broeck.

**Mode d'évaluation :** 2 contrôles continus et un examen final.

---

**MACROECONOMIE MONETAIRE**

**MUSY OLIVIER**

**Objectifs pédagogiques :**

- Avoir une connaissance générale des théories récentes relatives à l'impact de la politique monétaire sur la dynamique de l'économie.
- Connaître et comprendre les fondements théoriques et empiriques des modèles canoniques de la littérature.
- Etre capable d'appliquer ces connaissances pour comprendre des enjeux contemporains concrets.

· Etre capable de comprendre l'évolution de la pensée macroéconomique sur ces questions, des années 70 à nos jours.

**Programme / plan :**

- 1.L'équilibre keynésien en économie ouverte
- 2.Monnaie, inflation et activité économique : faits stylisés et histoire de la pensée moderne
- 3.Les canaux de transmission de la politique monétaire
- 4.Rigidités nominales et dynamique économique
- 5.Incohérence temporelle et règles de politique monétaire
- 6.Les règles de taux d'intérêt dans la conduite de la politique monétaire

**Eléments bibliographiques :**

Les références de base étudiées dans les différents chapitres du cours sont les suivantes :

- Analyse Macroéconomique, Tomes 1 et 2, édité par Jean-Olivier Hairault, éditions La Découverte (2000)
- Macroéconomie Approfondie, de David Romer, éditions MacGraw Hill (1996 pour l'édition française)
- Monetary theory and policy, de Carl Walsh, MIT Press (1998, 2003)
- La politique macroéconomique, d'Aristomene Varoudakis, Dunod (1995)

Pour chaque chapitre du cours, les références correspondantes dans ces livres sont données.

En complément, afin de pouvoir comprendre l'origine et la portée de ces théories dans l'évolution de la pensée macroéconomique, il est conseillé aux étudiants de lire les ouvrages suivants :

- La pensée économique moderne, de Snowdon, Vane et Wynarczyk, Ediscience (1997).
- Chapitre 26 du livre Macroéconomie, de Blanchard et Cohen, Pearson Education (2003).

**Mode d'évaluation :**

- 2 notes de contrôle continu (1 contrôle et 1 travail personnel à rendre).
- 1 note de contrôle terminal (questions de cours et exercices).

---

**MACROECONOMIE AVANCEE : THEORIES DE LA CROISSANCE  
LARBRE FRANÇOISE**

**Objectifs pédagogiques :**

Manipulation des modèles de croissance.

**Programme / plan :**

- I - Crises et croissance : l'approche post-keynésienne
  1. L'analyse de Domar [1947]
  2. L'analyse de Harrod [1948]
  3. Une interprétation des étapes de la croissance
  4. Croissance et répartition du revenu
- II - Accumulation du capital et croissance régulière
  1. L'analyse de Solow [1956]}
    - 1.1. L'accumulation du capital
    - 1.2. La croissance équilibrée à taux constant
    - 1.3. Définition de la règle d'or d'accumulation
    - 1.4. Introduction du progrès technique

- 1.5. Appréciation du modèle
- 2. La prise en compte des choix intertemporels
  - 2.1. Croissance optimale
    - Économie centralisée
    - Économie de marché
  - 2.2. Abandon de l'hypothèse de durée de vie infinie (modèles à générations imbriquées)
    - Caractérisation du sentier de croissance équilibrée
    - Questions de politique économique (financement de la dépense publique, système de retraite)
- III - La croissance auto-entretenu
  - 1. Les facteurs de la croissance
  - 2. Productivité marginale des facteurs accumulables et taux de croissance
  - 3. Quelques modèles de référence
  - 4. Rendements d'échelle croissants et externalités }
    - 4.1. Romer [1986]
    - 4.2. Population active croissante et taux de croissance constant
    - 4.3. Optimum privé / Optimum social
    - 4.4. Pièges du sous-développement
  - 5. Un secteur spécifique pour la production de capital humain
  - 6. Multiplication des produits intermédiaires
  - 7. Développement durable
  - 6. Réinterprétation du rôle de l'état

**Éléments bibliographiques :**

- Abraham-Frois, G. (2002), *Dynamique économique*, Dalloz, neuvième édition.  
 Barro, R.J. et Sala-I-Martin, X. (1996), *La croissance économique*, Ediscience.  
 Blanchard, O. et Fischer, S. (1989), *Lectures on Macroeconomics*, MIT Press.  
 Hénin, P.Y. (1981), *Macrodynamique*, Economica.  
 Larbre, F. (1993), *Croissance et fluctuations - Exercices corrigés*, Economica.  
 Lecaillon, J.-D. et alii (1995), *Macrodynamique, la croissance : cours et exercices corrigés*, Cujas.  
 Muet, P.A. (1993), *Croissances et cycles , théories contemporaines*, Economica.  
 Romer, D. (1997), *Macroéconomie approfondie*, Ediscience.  
 Schubert, K. (1996), *Macroéconomie, comportements et croissance*, Vuibert.

**Mode d'évaluation :**

Un examen écrit, la note pouvant être modulée par un travail écrit d'une dizaine de pages (travail rendu avant l'examen).

**ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT 1  
 ROTILLON GILLES**

**Objectifs pédagogiques :**

Introduction aux méthodes d'évaluation en économie de l'environnement

**Programme / plan :**

- L'approche économique de l'environnement
- Les méthodes d'évaluation
- L'analyse coûts-bénéfices

**Eléments bibliographiques :**

P. Bontems, G. Rotillon, Economie de l'environnement, La Découverte, 2007

C. Kolstad, Environmental Economics, Oxford University Press, 2000

**Mode d'évaluation :**

Examen sur table

---

**POLITIQUE FINANCIERE****JACQUET DOMINIQUE****Objectifs pédagogiques :**

Comprendre et interpréter les documents financiers, l'analyse financière, ...

**Programme / plan :**

1°) Perspective financière : équilibre bilan, compte de résultat et tableau de financement

2°) Comprendre et interpréter les documents financiers :

2.1) les documents financiers :

—bilan , FR et BFR,...

—compte de résultat (résultat d'exploitation, RAI, résultat net,...),...

—tableau emploi/ressources : cash flow, cash flow opérationnel, cash flow avant décisions financières stratégiques, variation nette de trésorerie,...

2.2) Analyse par les ratios :

—ratio de profitabilité

—structure financière, rentabilité et croissance admissible

—ratios d'activité et de liquidité

3°) Analyse d'investissement :

—Qu'est-ce qu'un investissement ?

—Les règles de base (« cash is king », La valeur du temps,..)

—La valeur actuelle nette

—Le taux interne de rentabilité

4°) Le coût de capital :

—Comment calculer le coût de capital ?

—CMPC

—Le calcul de l'espérance de rendement des fonds propres

—Lever financier et coût de capital

5°) Performance Financière de l'entreprise = L'évaluation des entreprises :

5.1) L'approche par le ratio cours-bénéfice

5.2) L'approche par les free cash-flows

5.3) L'approche par les dividendes

6°) Rentabilité et valeur : EVA & MVA :

6.1) La mesure de la rentabilité opérationnelle

—La présentation financière du bilan

—Le coût du capital

—La mesure de la rentabilité des capitaux engagés



- La rentabilité exigée des capitaux engagés
- 6.2) Le concept d'Economic Value-Added (EVA)
  - Définition et calcul de l'EVA
  - L'apport de L'EVA
  - La valeur au 'détriment' de la rentabilité
- 6.3) La Market Value- Added, mesure de la valeur pour l'actionnaire
  - Définition de la MVA
  - MVA et Free Cash Flows
  - La croissance, source de valeur?
  - L'EVA comme aide à l'évaluation
- 7°) Le financement de la croissance :
  - Le financement interne de la croissance
  - Effet de levier
- 8°) Levier financier et croissance admissible : gérer la relation avec les actionnaires :
  - 8.1) un exemple
  - 8.2) Levier financier et croissance admissible
  - 8.3) Le niveau d'endettement 'optimal'
    - 8.3.1)La maximisation de la valeur
      - La relation risque – rendement
      - Valeur de l'entreprise et niveau de l'endettement
    - 8.3.2)Le comportement d'endettement
      - Endettement et flexibilité
      - Le contrôle par les actionnaires
      - Le Pecking order de Myers
- 9°) Les options réelles, une approche financière au service de l'innovation :
  - 9.1) Le coût de capital, source de conflit
    - La rationalité financière
    - Les limites du modèle
  - 9.2) Une nouvelle perspective financière
    - Définitions
    - Risques et valeur d'une option financière
    - De l'option financière à l'option réelle
  - 9.3) Flexibilité et optimisation des processus innovants
    - Introduire un processus réversible dans un projet
    - Risque, flexibilité et valeur
  - 9.4) Le pilotage « optionnel » des projets de R&D
    - Nature séquentielle du projet et création de valeur
    - « Bons » et « mauvais » risques
    - Mentalité optionnelle et Management

---

**ECONOMIE DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS**  
**BOUTILLIER MICHEL**

**Programme / plan :**

PARTIE I : LES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Ch. 1 : Les établissements de crédit (ou IFM)

Le cadre légal

- Les différentes catégories
  - Barrières à l'entrée, marchés contestables et concurrence
  - Taille, concentration et concurrence
  - Ch. 2 : Les investisseurs institutionnels (ou IFNM)
    - Les assurances
    - Les fonds de pension
    - Les OPCVM et les sociétés de gestion (SGO et SGP)
  - Ch. 3 : Pourquoi des intermédiaires financiers et des banques ?
    - La fonction d'intermédiaire financier
    - Pourquoi des intermédiaires financiers ?
    - Et, plus spécifiquement, pourquoi des banques ?
    - Le marché et le rationnement du crédit
    - A nouveau, pourquoi spécifiquement des banques ?
  - Ch. 4 : Les institutions spéciales
    - Pourquoi une surveillance et une réglementation ?
    - La Banque de France, la BCE et le SEBC
    - La Caisse des dépôts et consignations et son groupe
    - Le Trésor et la Banque postale : passé et avenir
  - Ch. 5 : Les systèmes financiers en Europe et dans le monde
    - Intermédiation et finance directe
    - Economie d'endettement et économie de marchés financiers
    - Structure "industrielle" des systèmes financiers
    - La mort des banques ?
- PARTIE II : RISQUE ET RENTABILITE DE L'ACTIVITE BANCAIRE**
- INTRODUCTION : LE BILAN DES EC EN FRANCE, SITUATION ET DYNAMIQUE*
- Ch. 6 : Le risque de défaut : incertitude sur la qualité des débiteurs
    - Nature
    - Évaluation et division des risques
    - Mise en place de garanties
    - Ratios de solvabilité
  - Ch. 7 : Le risque d'illiquidité : incertitude sur le comportement des déposants
    - Nature
    - Gestion quotidienne de trésorerie des banques
    - Prévention et respect du ratio de liquidité
    - Protection des déposants en cas de faillite bancaire
  - Ch. 8 : Le risque de taux d'intérêt : incertitude sur l'évolution des taux d'intérêt
    - Nature et liens avec les autres risques
    - Marchés et risque de taux
    - Évaluation du risque de taux
  - Ch. 9 : La rentabilité des établissements de crédit
    - Tarification bancaire : marge ou commission
    - Comptes d'exploitation ou de résultat
    - Rendements, coûts et marges

**Eléments bibliographiques :**

**BIBLIOGRAPHIE PRINCIPALE :**

- A. BOUBEL et F. PANSARD, "Les investisseurs institutionnels", collection Repères, La Découverte, 2004
- S. de COUSSERGUES, "La banque, structures, marchés, gestion", Mémentos Dalloz, 1994

- E. JEFFERS et O. PASTRE, "La TGBE - La Très Grande Bagarre bancaire européenne", Economica, 2005
- D. LACOUE-LABARTHE, "Les banques en France. Privatisation, restructuration, consolidation", Economica, 2001
- E. LAMARQUE (coord.), "Management de la banque – Risques, relation client, organisation", Pearson Education, 2005
- F. MISHKIN, Ch. BORDES, P.-C. HAUTCOEUR et D. LACOUE-LABARTHE, "Monnaie, banque et marchés financiers ", Pearson Education, 2004
- O. PASTRE, H. BLOMMESTEIN, E. JEFFERS et G. de PONTBRIAND, "La nouvelle économie bancaire", Economica, 2005
- D. PLIHON, "Les banques, nouveaux enjeux, nouvelles stratégies", les études de la Documentation Française, 1998
- D. PLIHON, J. COUPPEY-SOUBEYRAN et D. SAIDANE, "Les banques, acteurs de la globalisation financière", les études de la Documentation Française, 2006
- F. RENVERSEZ, "Eléments d'analyse monétaire", Mémentos Dalloz, 3<sup>ème</sup> éd., 1995
- L. SCIALOM, "Economie bancaire", collection Repères, La Découverte, 2004
- D. ZAJDENWEBER, "Économie et gestion de l'assurance", Economica, 2006

COMPLEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE :

- J.-L. BAILLY, G. CAIRE, A. FIGLIUZZI et V. LELIEVRE, "Économie monétaire et financière", Bréal, 2<sup>ème</sup> éd., 2006
- G. CAPELLE-BLANCARD, N. COUDERC et S. VANDELANOITE, "Les marchés financiers", coll. Ellipses, 2004
- S. de COUSSERGUES, "Gestion de la banque ", Dunod, 1996
- M. DEWATRIPONT et J. TIROLE, "La réglementation prudentielle des banques", Editions Payot, Lausanne, 1993
- S. DIATKINE, "Institutions et mécanismes monétaires", collection Cursus, Armand Colin, 1996
- X. FREIXAS & J.-C. ROCHET, "Microeconomics of banking", MIT Press, 1997
- P. GAUDRON et S. LECARPENTIER-MOYAL, "Économie monétaire et financière", Economica, 4<sup>ème</sup> éd., 2006
- D. PLIHON, "La monnaie et ses mécanismes", collection Repères, La Découverte, 2004

*rapports de la CB, du CECEI et de l'AMF ; documents de la FBF et de la FFSA*

**Mode d'évaluation :**

50% CCAC (2 interrogations) + 50% partiel (2 heures, 3 questions à réponse rédigée)

---

**MACROECONOMIE FINANCIERE**

**LABYE AGNES**

**Objectifs pédagogiques :**

Connaissance des mécanismes de fonctionnement des marchés financiers et du rôle des différents acteurs pouvant expliquer les dysfonctionnements observés

**Programme / plan :**

I- La mutation financière des systèmes financiers

- I.1 Les grands traits de la mutation financière
- I.2 Les conséquences de la mutation financière
- II- Les crises financières et leurs conséquences
- II.1 Le cadre d'analyse des crises financières
- II.2 Les crises financières contemporaines et la régulation financières nationale et internationale

**Eléments bibliographiques :**

Conseil d'Analyse Economique [2006], Les crises financières  
AGLIETTA M [2005], Macroéconomie financière, tome 2 : Crises financières et régulation monétaire, ed Montchrétien

**Mode d'évaluation :** contrôle continu et examen écrit final de 2H

---

**ECONOMETRIE**

**LARDIC SANDRINE**

**Objectifs pédagogiques :**

L'objectif principal du cours d'économétrie est de donner aux étudiants un socle de connaissances communes afin de pouvoir appliquer les techniques économétriques dans divers domaines. Notons que l'orientation appliquée est plus importante qu'en L3, cependant elle nécessite des rappels théoriques fréquents. Les développements portent sur les problèmes d'inférence statistique et d'estimation sur le modèle de régression simple. Une partie du cours est consacrée à l'économétrie des séries temporelles, essentiellement dans le but d'introduire quelques concepts liés à l'économétrie des séries temporelles non-stationnaires.

**Programme / plan :**

Introduction : Rappel des hypothèses des MCO

Chapitre I. Les moindres carrés généralisés (problèmes d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité)

Chapitre II. Les modèles dynamiques (Modèles autorégressifs, Modèles à retards échelonnés)

Chapitre III. Non-stationnarité, cointégration et modèle à correction d'erreur

Chapitre IV. Etude de la Colinéarité

Chapitre V. Spécification du modèle (modèles à erreur, régression pas à pas, erreur de spécification)

Chapitre VI. Les modèles de régression non linéaire

Chapitre VII. Les modèles de régression à variable dépendante qualitative

**Eléments bibliographiques :**

Bourbonnais R. (2008) *Exercices pédagogiques d'économétrie*, Economica

Dormont B. (2007) *Introduction à l'économétrie*, Montchrestien

Greene W. (1997), *Econometric Analysis*, Mac Millan.

Hendry D. (1995), *Dynamic Econometrics*, Oxford University Press, Oxford.

Johnston J., Dinardo J. (1999), *Méthodes Econométriques*, Economica.

Judge G., Griffiths W.F., Carter-Hill R., Lee T.C., Lutkepohl (1988), *Introduction to the Theory and Practice of Econometrics* (2e édition), New York, John Wiley and Sons.

Lardic S. et Mignon V. (2002), *Econométrie des séries temporelles macroéconomiques et financières*, Economica.

**Mode d'évaluation :** Interrogation de TD + réalisation d'un mémoire en binôme + Examen final écrit

---

**METHODES NUMERIQUES  
DESGRAUPES BERNARD**

**Programme / plan :**

Révisions d'optimisation linéaire. Le simplexe. La notion de prix dual.

Programmation convexe et conditions de Khun-Tucker.

Programmation quadratique: méthodes de Beale, de Dantzig, de Wolfe, de Rosen.

Programmation dynamique. Principe de Bellmann. Etude de cas discrets et continus, en avenir certain et incertain.

---

**COURS DE L'UE FONDAMENTALE ECONOMIE**

**JEUX ET CONTRATS  
FOMBARON NATHALIE**

**Objectifs pédagogiques :**

L'objectif de ce cours est de présenter d'une façon simple mais rigoureuse certains des grands thèmes de la théorie des contrats.

On part d'un *modèle principal-agent* avec information symétrique (chapitre 1), dans lequel les deux signataires d'un contrat conviennent *ex ante* des termes d'une relation qui les engage l'un envers l'autre pour une durée définie, pour ensuite étudier l'effet des asymétries d'information sur la forme des contrats. Dans un monde parfait, chacun respecte ses engagements, sachant que toute déviation du comportement prévu dans le contrat serait immanquablement sanctionnée par l'autre signataire. Dans un monde imparfait, les sanctions sont plus difficiles à appliquer, et ce qui était optimal au moment de la signature ne le reste pas durant le déroulement de la relation. En présence d'*aléa moral* (chapitre 2), l'agent peut ainsi profiter du fait que son comportement n'est pas observable par le principal pour ne pas respecter les termes contractuels convenus à la signature. Il se peut par ailleurs que l'agent profite de certains avantages informationnels qu'il a sur le principal au moment de la signature pour se faire passer pour celui qu'il n'est pas (modèles de *sélection adverse*, chapitre 3). Tant que cette information privée reste cachée durant la relation qui les lie, celui qui se risque à mentir n'encourt aucun risque d'être puni en retour. Le cours s'attache à montrer de façon théorique comment tout principal capable d'anticiper ces comportements opportunistes doit également être capable de proposer un contrat qui soit incitatif au moment de la signature et qui le reste durant toute la relation qui le lie à l'agent.

Nous abordons dans un dernier chapitre la forme des contrats optimaux lorsque principal et agent sont amenés à envisager une interaction répétée dans le temps. Les problèmes d'*engagement*, de *renégociation des contrats* sont abordés puisqu'ils peuvent eux aussi compromettre l'efficacité des contrats.

**Programme / plan :**

Chapitre 1 : Le modèle Principal-Agent avec information symétrique

Forme du contrat optimal (fonction des attitudes vis-à-vis du risque des contractants), Applications au marché du travail, au marché du crédit et au marché de l'assurance

Chapitre 2 : Le modèle Principal-Agent avec aléa moral

Approche de premier ordre, propriété de monotonie du ratio de vraisemblance, arbitrage entre effort optimal et partage optimal du risque, efficacité de second rang, effet d'une réglementation sur les contrats

Chapitre 3 : Le modèle Principal-Agent avec sélection adverse  
Principe de révélation, contraintes d'incitation, efficacité de second rang...

Chapitre 4 : Le modèle Principal-Agent dans le cadre d'un jeu répété  
Contrats de court terme répétés (absence d'engagement), contrats de long terme avec engagement (bilatéral ou unilatéral), contrats de long terme avec renégociation.

**Eléments bibliographiques :**

Laffont J.J.: "*Cours de microéconomie: Economie de l'information et l'incertain*", Vol. 2, *Economica*.

Laffont J.J. et D. Martimort : "The Theory of Incentives", Princeton University Press, 2002.

Macho-Stadler I. and Perez-Castrillo J. : "An introduction to the Economics of information : Incentive and contracts", Oxford University Press, 2001.

Mas Colell, Green, Whinston : "Microeconomic Theory", Oxford University Press 1995 and "Microeconomic Theory : Exercises", Oxford University Press 2004.

Rees R. : "*The theory of principal and agent*" in Survey in the Economics of Uncertainty, J.Hey and P. Lambert, Basil Blackwell, 46-90, 1987.

Salanié B. : "Microéconomie: les défaillances du marché", *Economica*.

Shapiro, Varian : "Economie de l'Information, Economie des Réseaux", deBoeck, 1999.

**Mode d'évaluation** : 2 contrôles continus et un examen final.

---

**POLITIQUE ECONOMIQUE**  
**JOUVET PIERRE-ANDRE**

**Programme / plan :**

I. Introduction

II. Part I – Politique économique en concurrence parfaite

III. Modèle d'échange

IV. Politique économique

V. Eléments de concurrence imparfaite

VI. Part II – Politique économique en concurrence imparfaite

VII. Théorie de l'échange et concurrence imparfaite

VIII. Le modèle standard

IX. Politiques stratégiques

**Eléments bibliographiques :**

Baldwin, R. and P. Martin, 1999. "Two Waves of Globalization: Superficial Similarities, Fundamental Differences", *NBER Working Paper*, 6904.

Bairoch, P., 1993. *Economic and World History*, Harvester-Wheatsheaf, London.

CIA: Handbook of International Economic Statistics, 1998

<http://www.odci.gov/cia/di/products/hies/figures.html>

Krugman et Obstfeld, 1995, Economie internationale, De Boeck, Coll. Prémisses, 2 ème édition.

Helpman, E., and P. Krugman, 1989. *Trade Policy, and Market Structure*, MIT Press, Cambridge.

J. Markusen, J. Melvin, W. Kaempfer and K. Maskus, *International Trade - Theory and Evidence*, 1995, Mc Graw-Hill

World Bank: <http://www.worldbank.org/>

World Trade Organization: <http://www.wto.org/>

---

## **ECONOMIE INTERNATIONALE**

**KOENIG PAMINA**

### **Objectifs pédagogiques :**

Ce cours vise à approfondir l'étude du commerce international, commencée en L3. Nous étudions les généralisations des modèles traditionnels, et étudions en détail la modélisation des nouveaux modèles de commerce international jusqu'aux avancées récentes. Le cours assure la partie théorique alors que le TD se concentre sur les évaluations empiriques.

### **Programme / plan :**

0. Les bases de l'échange (le modèle standard)
1. le modèle technologique
2. le modèle factoriel (HOV)
3. Commerce en concurrence imparfaite - la concurrence monopolistique
4. Le modèle de gravité
5. La nouvelle économie géographique
6. Commerce en concurrence oligopolistique - le comportement des firmes multinationales

### **Eléments bibliographiques :**

- Markusen, Melvin, Kaempfer, Maskus, 1995, *International Trade, Theory and Evidence*, McGraw-Hill
- Economie Internationale, De Boeck, 7ème édition (Krugman-Obstfeld traduit en français)

### **Mode d'évaluation :**

Contrôle continu + Examen terminal

---

## **ECONOMIE INDUSTRIELLE**

**COSNITA ANDREEA**

### **Objectifs pédagogiques :**

D'une part, ce cours se propose d'approfondir les connaissances d'économie industrielle acquises pendant l'année de L3 ScEco (cours de stratégie et organisation industrielle et d'économie industrielle de L3), et préparer une partie des étudiants (les M1 CRM) au cours d'Economie industrielle approfondie, Régulation et Politique de la concurrence de M2.

D'autre part, étant donné le public hétérogène auquel ce cours s'adresse (étudiants économistes et juristes de M1 CRM, étudiants économistes de M1 Economie Appliquée), ce cours doit également assurer une remise à niveau.

### **Programme / plan :**

Chapitre 0 – Introduction et remarques préliminaires

**PARTIE I – PRINCIPES DE BASE DE MICROECONOMIE**

## Chapitre 1 – Outils et concepts

- La demande, l'élasticité et le surplus du consommateur
- Les coûts, le profit, le surplus du producteur et la maximisation du profit

## PARTIE II – STRUCTURES DE MARCHE

### Chapitre 2 – La Concurrence pure et parfaite

- Définition et caractérisation
- Efficacité et surplus global

### Chapitre 3 – Le monopole

- Pouvoir de marché et tarification de monopole
- Inefficacités de monopole
- *Régulation des monopoles naturels*

### Chapitre 4 – L'oligopole

- Le duopole de Bertrand
- Le duopole de Cournot
- Comparaison Bertrand-Cournot et le jeu séquentiel capacités-prix (résultat de Kreps et Scheinkman)
- Oligopole de Cournot

## PARTIE III – COMPORTEMENTS

### Chapitre 5 – Accords horizontaux

- La collusion
- Notions de politique de la concurrence : l'économie de la lutte contre les cartels (détection, programme de clémence, sanctions optimales)
- Les concentrations horizontales
- Notions de politique de la concurrence : l'économie du contrôle des concentrations (instruments optimaux, effets incitatifs du contrôle des concentrations, optimalité ex ante - ex post)

### Chapitre 6 – Relations verticales

- Définition et typologie des restrictions verticales
- La double marge et les fusions verticales
- Les autres restrictions verticales : recherche de l'efficacité et du pouvoir de marché
- Notions de politique de la concurrence : les restrictions verticales

### Chapitre 7 – Stratégies de prix et hors-prix

- Ventes liées et prédation
- Notions de politique de la concurrence : l'abus de position dominante
- Différenciation des produits
- La discrimination en prix

Les dossiers TD contiennent des exercices d'entraînement spécifiques pour les deux catégories d'étudiants concernées (économistes et juristes).

### **Eléments bibliographiques :**

- Introduction à la microéconomie, H. Varian, De Boeck (\*)
- Microéconomie, R. Pindyck et D. Rubinfeld, Pearson Education (\*)
- Introduction to Industrial Organization, L. Cabral, MIT Press (\*)



- Théorie de l'organisation industrielle, J. Tirole, Economica
- Politique de la concurrence, E. Combe, La Découverte (\*)
- Politiques de la concurrence, D. Encaoua et R. Guesnerie, Rapport CAE, La documentation française

(\*) spécialement recommandés aux juristes

*Sites recommandés*

[http://ec.europa.eu/comm/competition/index\\_en.html](http://ec.europa.eu/comm/competition/index_en.html)

<http://www.conseil-concurrence.fr>

<http://www.oligopolywatch.com/>

### **Mode d'évaluation :**

La note qui permet la validation de ce cours est une moyenne entre la note de contrôle continu (50%) et celle obtenue en contrôle terminal (50%).

L'évaluation de type contrôle continu est basée sur un devoir maison (étude d'un cas de la Commission Européenne ou du Conseil de la Concurrence, pour 50% de la note) et d'un devoir sur table, avec des sujet différents (type applications vues en TD) pour les économistes et les juristes (pour 50% de la note).

L'évaluation de contrôle terminal consiste en un devoir sur table avec sujets différenciés économistes/juristes (questions de cours et exercices).

## **COURS DE L'UE FONDAMENTALE FINANCE**

---

**FINANCE INTERNATIONALE**

**RAYMOND HELENE**

### **Objectifs pédagogiques :**

Le mouvement de globalisation financière suscite un renouveau des débats sur les risques financiers internationaux. Le cours de Finance Internationale doit permettre d'acquérir les connaissances fondamentales sur le fonctionnement du marché des changes et son interaction avec des risques financiers majeurs. Il prépare à une spécialisation dans le domaine financier et peut aussi contribuer à la formation des étudiants soucieux d'acquérir une culture générale sur ces questions.

Prérequis : Connaissances en économie internationale, finance et monnaie.

### **Programme / plan :**

Chapitre 1 : Les cours de change, les risques de change

1. Les différentes mesures des taux de change
2. Marchés des changes au comptant et à terme
3. Les comportements
  - a. La couverture du risque de change.
  - b. L'arbitrage
  - c. La spéculation (*positioning*)

Chapitre 2 : Les déterminants des taux de change

1. La détermination du taux de change dans un régime de change flottants :
  - a. La PPA.
  - b. L'approche monétaire à prix flexibles
  - c. L'approche monétaire à prix "rigides"

- d. L'approche par les choix de portefeuille
- 2. Limites et renouveau des théories du change
  - a. Spéculation et imprévisibilité à court terme du taux de change
  - b. Vers une détermination du taux de change de long terme (*en fonction du temps restant*)

Chapitre 3 : La gestion des risques de taux et de change

- 1. Le risque de taux d'intérêt.
- 2. Les instruments de gestion du risque de taux d'intérêt
- 3. Les swaps de change (*en fonction du temps restant*)

Chapitre 4 : Les flux financiers internationaux (*en fonction du temps restant*)

- 1. Les marchés financiers internationaux
- 2. Les crises financières internationales

### **Eléments bibliographiques :**

*Sur les taux de change :*

Bourguinat H., J.Teïletche, M. Dupuy, 2007, Finance Internationale, Dalloz-Sirey.  
Plihon D., 2006, Les taux de change, éditions La découverte, collection Repères.

*Sur les taux d'intérêt :*

Bénassy-Quéré A., L. Boone, et V. Coudert, 2003, Les taux d'intérêt, collection Repères.  
Cherif M., 2008, Les taux d'intérêt , La Revue Banque, 2008.

**Mode d'évaluation :** Ecrit.

---

## **GESTION DE PORTEFEUILLE**

### **BRUNEAU CATHERINE**

### **Programme / plan :**

Déroulement indicatif

Séance 1 et 2 Titres entrant dans la composition d'un portefeuille :  
actions, obligations  
Descriptif des titres et des marchés où ils sont échangés  
Principes de valorisation

TD 1 : Valorisation des titres

Séance 3 et 4: Caractérisation probabiliste de l'incertitude dans les problèmes de choix de portefeuille  
Rappels sur les notions de distribution de probabilité, espérance, variance écart-type, covariance, corrélation. Illustrations en choix de portefeuille

TD 2 : Caractérisation de l'incertitude dans les problèmes de choix de portefeuille

Séance 5 Rationalisation des choix face à l'incertitude

- Rappels sur la théorie de l'utilité
- Justification de la prime de risque
- Critère espérance-variance

TD 3 : Composition d'un portefeuille de titres : critères de choix

Séance 6 et 7 : Efficience au sens de Markovitz

Résolution du programme d'optimisation en présence d'un actif sans risque  
Frontière efficiente

TD 5 : Efficience au sens de Markovitz

Séance 8 : Décomposition du risque : risque rémunéré par le marché et risque diversifiable. Etude du MEDAF

TD 6 : Valorisation du risque par le marché

Séance 9 et 10: Etude des principales mesures de performance

TD 7 : Mesures de performance de la gestion de portefeuille

**Eléments bibliographiques :**

Supports de cours C. Bruneau en ligne

B. Jacquillat et B. Solnik « Marchés Financiers » Dunod

---

**CALCULS FINANCIERS ET ACTUARIELS**

**PINQUET JEAN**

**Objectifs pédagogiques :**

Ce cours fait suite à ceux de « Calculs financiers » du L2 et/ou du M1-HA. Il doit permettre d'acquérir les techniques actuarielles de base et la terminologie propre aux métiers de l'assurance et de la finance (en anglais et en français). De nombreux exercices sont rédigés en anglais.

**Programme / plan :**

1. Intérêts et escomptes composés en temps discret et continu
2. Principes du calcul actuariel en avenir certain
3. Rentes en avenir certain
4. Sensibilité, convexité, immunisation
5. Amortissement des emprunts indivis à taux fixe
6. Calcul actuariel obligataire
7. Principes du calcul actuariel en avenir incertain
8. Evaluation des options en temps discret et continu

**Eléments bibliographiques :**

*1. Ouvrages de référence du cours*

KELLISON S. « The theory of Interest » MC GRAW-HILL IRWIN, 2008 (3<sup>rd</sup> ed.)

*Le grand classique sur le sujet.*

MCDONALD R. « Derivatives Markets » PEARSON INTERNATIONAL EDITION, 2006 (2<sup>nd</sup> edition).

*La référence des deux épreuves de finance de la SOA (Society Of Actuaries américaine) : « FM - Financial Mathematics » et « MFE – Actuarial Models, Financial Economics Segment ».*

## 2. Ouvrages à consulter ...

### 2.1. ... en anglais

ADAMS A., BOOTH P., BOWIE D., FREETH D.

« Investment mathematics » WILEY FINANCE, 2003.

*Voir les chapitres 1 à 7, et 14-17.*

BODIE Z., KANE A., MARCUS A.

« Investments » MC GRAW HILL IRWIN, 2005.

*Une référence très utilisée dans les pays anglo-saxons.*

LUENBERGER D.

« Investment Science » OXFORD UNIVERSITY PRESS, 1998.

*Pour comprendre la finance.*

MOLES P. & TERRY N.

« The Handbook of International Financial Terms » OXFORD UNIVERSITY PRESS, 1999.

*Définition des produits financiers de tous les pays.*

### 2.2. ... en français

HULL J.C.

« Options, Futures et autres actifs dérivés » PEARSON EDUCATION, 2007 *version française de*  
: « Options, Futures & Other Derivatives » PRENTICE HALL, 2005 (6<sup>TH</sup> ED.)

*Pour pratiquer l'anglais en disposant d'une traduction.*

*Référence souvent conseillée dans les milieux universitaires.*

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, DGLF.

« Vocabulaire de l'économie et des finances », 2006.

[http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/publications/vocabulaires/Economie\\_finances\\_2006.pdf](http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/publications/vocabulaires/Economie_finances_2006.pdf)

*La publication au Journal officiel de la République française, des termes retenus par la Commission générale de terminologie et de néologie, rend leur emploi obligatoire (à la place des équivalents anglais) pour les services de l'Etat et de ses établissements publics.*

*Une mise à jour intégrant les listes de termes, expressions et définitions adoptés et publiés au Journal officiel des 26 octobre 2006, 28 décembre 2006 et 12 juin 2007, est disponible sur le site du cours.*

OGIEN D. « Pratique des marchés financiers » DUNOD, 2005

*Pour les futurs candidats au DECF. Rappels succincts suivis de cas corrigés.*

ROLANDO T. & FINK J.C. « Mathématiques Financières » DYNA'SUP VUIBERT, 2006 (3<sup>ème</sup> édition)

*Un abrégé du cours (niveau L2) suivi d'exercices et de QCM corrigés.*

TANGENTE « Mathématiques et finance », Hors série n°32, EDITIONS POLE, 2008

*Les Mathématiques financières et les options de « Monsieur Tout le Monde ».*

TEXAS INSTRUMENTS « BA II PLUS »

[http://education.ti.com/guidebooks/financial/baiipluspro/BAIPLUSGuidebook\\_FR.pdf](http://education.ti.com/guidebooks/financial/baiipluspro/BAIPLUSGuidebook_FR.pdf)

*Manuel d'utilisation de la calculatrice financière conseillée pour le cours et indispensable pour se présenter aux différents examens professionnels internationaux (SOA, CAS, CFA, GARP, ...).*

WALKENBACH J. « Formules et fonctions Excel 2007 » FIRST INTERACTIVE, 2007.

*Bonne documentation des fonctions financières d'EXCEL.*

« Programmation VBA pour EXCEL 2007 » FIRST INTERACTIVE, 2007.

### 2.3. ... destinés à de futurs analystes financiers professionnels

*Les références suivantes contiennent de nombreux exercices corrigés qui donneront une idée du niveau exigé aux étudiants qui envisagent d'exercer le métier d'analyste financier (agréé par le CFA-Institute : « Chartered Financial Analysts »).*

*Les développements sont souvent trop détaillés pour une première lecture.*

*L'utilisation du glossaire « anglais-français » disponible sur le site du cours doit être systématique.*

CHANCE D.

« Analysis of Derivatives for the CFA Program » AIMR 2004

DEFUSCO RICHARD A., MCLEAVEY DENNIS W., PINTO JERALD E. & RUNCKLE DAVID E.

« Quantitative Methods for Investment Analysis »

CFA INSTITUTE INVESTMENT SERIES. JOHN WILEY & SONS, 2007 (2<sup>nd</sup> edition)

FABOZZI FRANK J.

« Fixed Income Analysis » CFA INSTITUTE INVESTMENT SERIES. JOHN WILEY & SONS, 2007 (2<sup>nd</sup> edition)

STOWE JOHN D., ROBINSON THOMAS R., PINTO JERALD E., MCLEAVEY DENNIS W.

« Equity Asset Valuation » CFA INSTITUTE INVESTMENT SERIES, JOHN WILEY & SONS, 2007

### **Mode d'évaluation en 2007/2008 :**

Examen en deux parties notées chacune sur 20 points.

La partie A est traditionnelle, la partie B est un QCM.

---

## **THEORIE FINANCIERE DE L'ENTREPRISE COUDERT VIRGINIE**

### **Programme / plan :**

- Introduction
  - Actionnaires et dirigeants
  - Rappels sur les arbitrages financiers et la valeur actuelle nette
  - Les modes de financement
- La structure de financement
  - Le théorème de Modigliani-Miller
  - La structure de financement en asymétrie d'information
- Les options
  - Principes
  - Evaluation
  - Les options réelles
- Le modèle de Merton et la distance au défaut
  - Représentation du financement par des options
  - Calcul de la distance au défaut
  - Autres modes d'évaluation des probabilités de défaut
- La politique de distribution des dividendes
  - Marchés parfaits
  - En asymétrie d'information
- Fusions, acquisitions
  - Causes
  - Evaluation des coûts et bénéfices

**Eléments bibliographiques :**

Berk et DeMarzo Finance d'entreprise,, Pearson, 2008-07-04

Brealey et Myers, Principles of corporate finance, 2003, McGrawHill

---

**COURS DE L'UE FONDAMENTALE ENVIRONNEMENT**

---

**ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT 2**

**ROTILLON GILLES**

**Objectifs pédagogiques :**

Présenter les instruments des politiques environnementales et leurs limites

**Programme / plan :**

Les instruments des politiques environnementales

Les problèmes de mise en œuvre des politiques de l'environnement

**Eléments bibliographiques :**

P. Bontems, G. Rotillon, Economie de l'environnement, La Découverte, 2007

C. Kolstad, Environmental Economics, Oxford University Press, 2000

**Mode d'évaluation :**

Exposés et mémoires

---

**POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT I - CROISSANCE ET ENVIRONNEMENT**

**ROTILLON GILLES**

**Objectifs pédagogiques :**

Discuter les liens entre environnement et croissance (limites et complémentarités)

**Programme / plan :**

Approches économiques du développement durable

Durabilité faible et forte

Durabilité et ressources épuisables

Durabilité et ressources renouvelables

Approche par la viabilité

**Eléments bibliographiques :**

P. Bontems, G. Rotillon, Economie de l'environnement, La Découverte, 2007

G. Heal, Valuing the future, Columbia University Press, 1998

**Mode d'évaluation :**

Exposés et mémoires

---

**POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT II – ECONOMIE DES RESSOURCES NATURELLES**

**JOUVET PIERRE-ANDRE**

**Programme / plan :**

I. Prise en compte des ressources naturelles en économie

- I.1 Etat de l'environnement et ressources naturelles
- I.2 Raisons d'une prise en compte croissante
- I.3 Le ou les problèmes du prélèvement des ressources
- II. Les ressources renouvelables
  - II.1 Croissance et taux d'exploitation des ressources
  - II.2 Coût et revenu des ressources
  - II.3 L'introduction du temps
  - II.4 Le risque d'extinction
- III. Les ressources épuisables
  - III.1 Le principe fondamental
  - III.2 Un changement de cadre et l'influence des paramètres
  - III.3 Les raisons et critères d'une intervention publique
- IV. (Une mesure des prix des ressources)
  - IV.1 Retour sur les notions de réserves et ressources
  - IV.2 Diversité et unité de prix
  - IV.3 Evolution des prix

**Éléments bibliographiques :**

- Baumol W. J. et W. E. Oates, 1988, The theory of environmental policy, Cambridge University Press, 2<sup>ème</sup> ed., Cambridge
- Bontems Ph. et G. Rotillon, 2006, L'économie de l'environnement, La Découverte, coll. Repères, Paris.
- Faucheux S. et J.F. Noël, 1995, Economie des ressources naturelles et de l'environnement, Armand Colin, Paris.
- Pearce D. W. et R. K. Turner, 1990, Economics of natural resources and the environment, Harvester Wheatsheaf.
- G. Rotillon, 2005, L'économie des ressources naturelles, La Découverte, coll. Repères, Paris.

**ANALYSE DE DONNEES  
TRIBOULEY KARINE**

**Objectifs pédagogiques :**

Les méthodes d'analyse de données sont purement descriptives et font partie du bagage de toute personne travaillant d'un point de vue quantitatif. Ce cours permet de manipuler des tableaux de très grande taille, d'extraire et résumer l'information contenue dans ces tableaux. Utilisation de Spad, Statlab, R ou SAS.

**Programme / plan :**

- Analyse en composantes principales
- Classification hiérarchique
- Analyse factorielle des correspondances
- Analyse factorielle des correspondances multiples
- Analyse discriminante

Pré-requis : Algèbre linéaire de L.

## COURS DE L'UE COMPLEMENTAIRE SAVOIRS TRANSVERSAUX

---

### MACROECONOMIE EUROPEENNE

REBERIOUX ANTOINE

#### Objectifs pédagogiques :

Appliquer la théorie macroéconomique à la question de l'intégration européenne et, plus encore, à la question des politiques macroéconomiques en Europe. Donc un cours de macroéconomie appliqué.

#### Programme / plan :

I – INTRODUCTION : L'UEM AUJOURD'HUI

II – LES FONDEMENTS THEORIQUES DE L'INTEGRATION

- 2.1. Les fondements de l'union douanière
- 2.2. Les fondements du marché commun
- 2.3. Les fondements de l'intégration monétaire

III – LES POLITIQUES MACRO EN ECONOMIE OUVERTE

- 3.1. Le modèle Mundell-Fleming
- 3.2. Effets de demande agrégée et effets de liquidité
- 3.2. Le modèle WS / PS : chômage conjoncturel *versus* structurel

IV – LES POLITIQUES MACRO DE L'UEM COMME ENTITE SUPRA-NATIONALE

- 4.1. La politique monétaire de l'UEM
- 4.2. La politique budgétaire fédérale

V – LA COORDINATION DES POLITIQUES BUDGETAIRES NATIONALES

- 5.1. L'interdépendance des politiques budgétaires
- 5.2. Les principes du Pacte de Stabilité et de Croissance
- 5.3. Critiques et réformes du PSC

VI – Conclusion : Quelle(s) réforme(s) de la gouvernance économique?

#### Eléments bibliographiques :

*Manuels sur l'économie de l'Union européenne:*

- Jérôme CREEL, *Construction européenne et politique économique*, Vuibert, 2004.
- Marie-Annick BARTHE, *Economie de l'Union européenne*, Economica, 2003.
- Etienne FARVAQUE et Gaël LAGADEC (eds), *Intégration économique européenne. Problèmes et analyses*, Coll. Questions d'économie et de gestion, De Boeck, 2002.



- Jean-Pierre FAUGERE, *Economie européenne*, 2<sup>e</sup> édition, Coll. Amphithéâtre, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2002.

*Manuels de macroéconomie:*

- Agnès BENASSY-QUERE, Benoît CŒURE, Pierre JACQUET et Jean PISANI-FERRY, *Politique économique*, Coll. Ouvertures économiques, De Boeck, 2004. La composante empirique de ce manuel est importante, notamment dans sa dimension européenne.
- Jacques GENEREUX, *L'économie politique. T3 : Macroéconomie*, Hachette éducation, 2004.
- Jean-Olivier HAIRAULT (ed), *Analyse macro-économique*, T1 et T2, La Découverte, 2000.

**Mode d'évaluation :**

Partiel de 2 heures à la fin du semestre

**HISTOIRE DES FAITS MONÉTAIRES**

**HENOCHSBERG MICHEL**

**Objectifs pédagogiques :**

Rendre accessible le concept de monnaie au travers de l'histoire longue de la création et la circulation des espèces, et des institutions correspondantes.

**Programme / plan :**

Espèces et antiquité.

Le moyen-âge et l'émergence de l'économie monétaire.

La finance et le développement de l'économie.

La virtualité monétaire dans l'économie contemporaine.

**Éléments bibliographiques :**

Aglietta M. et Orléan A., « La monnaie souveraine ».

**HISTOIRE DES THEORIES MONÉTAIRES ET BANCAIRES**

**REBEYROL ANTOINE**

**Objectifs pédagogiques :**

Le cours est surtout centré sur la théorie monétaire.

**Programme / plan :**

*Introduction* : On ne parle pas de monnaie parce qu'elle existe, mais parce qu'elle est une nécessité théorique. Debreu et la chambre de compensation : le problème du passage de l'équilibre des marchés à celui de l'équilibre des agents. Les difficultés du troc (Veendorp).

I. La voie directe

A. Patinkin

1) La critique de la « dichotomie invalide »

2) L'effet d'encaisse réelle et la solution de Patinkin

B. Les critiques de Patinkin

- 1) La dichotomie et l'équilibre de longue période (Archibald et Lipsey)
- 2) Le problème de l'existence d'un équilibre non monétaire (Frank Hahn)
- 3) Une monnaie moyen d'échange ? (Clower et la contrainte de cash in advance)
- 4) Le problème de l'existence d'un équilibre monétaire (Grandmont et l'équilibre temporaire)

## II. La voie indirecte

Intro : Ricardo et Thornton

- A. Knut Wicksell, le rôle des banques et du crédit : les processus cumulatifs
- B. Irving Fisher et la théorie monétaire des cycles
- C. Friedrich von Hayek et le surinvestissement
- D. Keynes et « l'effet Keynes »

## III. Les dépassements « modernes »

- A. La monnaie réserve de valeur : le modèle à générations (Samuelson)
- B. La monnaie moyen d'échange : les modèles de « search » (Kiyotaki et Wright)

### **Éléments bibliographiques :**

- Archibald, G. C., & Lipsey, R. G. (1958, Vol. 26, Octobre). Monetary and Value Theory : A Critique of Lange and Patinkin. *Review of Economic Studies* , pp. 693-728.
- Clower, R. W. (1967, Décembre). A Reconsideration of the Microfoundations of Money. *Western Economic Journal*, vol. 6, n°4 , pp. 1-9.
- Fisher, I. (1911). *The Purchasing Power of Money*. New York: Macmillan (Trad. française : Paris, Marcel Giard, 1928).
- Grandmont, J.-M. (1983). *Money and Value*. Cambridge University Press, trad. française, Economica 1986.
- Hahn, F. H. (s.d.). On Some Problems of Proving the Existence of an Equilibrium in a Monetary Economy. *Theory of Interest Rates* . (Hahn et Brechling, éd.)
- Harris, L. (1985). *Monetary Theory*. McGraw-Hill.
- Hayek, F. v. (1931). *Prices and Production*. Londres: Routledge & Sons, trad. française Paris, Dunod 1975.
- Kiyotaki, N., & Wright, R. (1991, Avril). A Contribution to the Pure Theory of Money. *Journal of Economic Theory*, vol.53 , pp. 215-35.
- Patinkin, D. (1955, seconde édition 1965). *Money, Interest and Prices*. New York: Harper International.
- Samuelson, P. A. (1958). An Exact Consumption-Loan Model of Interest with and without the Social Contrivance of Money. *Journal of Political Economy* .
- Veendorp, E. C. (1970). General Equilibrium Theory for a Barter Economy. *Western Economic Journal* .
- Wicksell, K. (1901 et 1906, trad. anglaise 1934). *Lectures on Political Economy*. (L. Robbins, Éd., & E. Classen, Trad.) Reprint Kelley 1977.

### **Mode d'évaluation :**

Examen terminal = 100%

---

**DROIT BANCAIRE**  
**BENCHEMAM FAYCEL**

**Programme / plan :**

Le cours commencera par situer le cadre juridique de l'activité bancaire avec l'étude du secteur bancaire composé des établissements de crédit (banques commerciales et mutualistes, caisses d'épargne, opérateurs publics...) mais aussi des institutions de régulation de l'activité bancaire (Système Européen des Banques Centrales, Autorités Administratives Indépendantes de contrôle). Enfin, il s'agira de voir comment le droit bancaire encadre de façon stricte les obligations des professionnels intervenant dans ce secteur.

La seconde partie analysera les techniques juridiques des services bancaires afin décrypter le régime juridique applicable, largement emprunté au droit civil, mais également dans le souci d'identifier les dispositions juridiques pertinentes visant à traiter les risques bancaires, notamment dans le cadre des opérations de crédit.

Enfin, dans une troisième partie, les principaux mécanismes juridiques de régulation des marchés financiers en France, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne seront introduits.

**Eléments bibliographiques :**

Philippe Neau-Leduc (2003), *Droit bancaire*, Dalloz

Christian Gavalda et Jean Stoufflet (2008), *Droit bancaire*, Litec

Sébastien Neuville (2005), *Droit de la banque et des marchés financiers*, Puf

---

**ECONOMIE ET FINANCEMENT DU LOGEMENT**  
**MOUILLART MICHEL**

**Objectifs pédagogiques :**

Le financement du logement en France et les représentations économiques des marchés du logement

**Programme / plan :**

1. Le parc de logements et la construction
2. Les besoins en logement et l'évaluation de la demande
3. Le financement du logement : marché et circuits
4. L'accession à la propriété
5. Le secteur locatif privé
6. Le secteur locatif social et les ménages pauvres
7. Les circuits de financement (1%, épargne-logement, livret A)
8. La formation des prix des logements

**Eléments bibliographiques :**

Documents de cours avec orientations bibliographiques et lectures conseillées

**Mode d'évaluation :**

Examen terminal

## COURS DE L'UE COMPLEMENTAIRE TECHNIQUES QUANTITATIVES

---

### SERIES TEMPORELLES APPLIQUEES

COSTANTINI MARCEL

#### Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise à donner une bonne connaissance des différentes méthodes d'analyse des séries temporelles et, sur la base de cas, de travaux pratiques et d'un mémoire d'application de rendre les étudiants opérationnels.

#### Programme / plan :

Notion sur les processus, stationnarité. Opérateur B, filtres linéaires. Méthodes déterministes, décomposition. Extension du modèle linéaire général. Modélisation Sarima univariée, bivariée, fonction de transfert, interventions. Extensions Varma, Garch.

#### Eléments bibliographiques :

- Bourbonnais, Terrazza, Analyse des séries temporelles en économie (PUF)
- Lardic, Mignon, Econométrie des séries temporelles macroéconomiques et financières (Economica)
- Monfort, Gouriéroux Séries temporelles et modèles dynamiques (Economica)
- Brockwell, Davis Time series theory and methods (Springer Verlag)
- Hamilton Time series analysis (Wiley)
- Mills Time series for economists (Cambridge University Press)
- Mills Econometric modelling of financial Time series (Cambridge University Press)
- Tsay, Ruey., Analysis of Financial Time Series (Wiley).

**Mode d'évaluation :** Mémoire d'application et épreuve terminale

---

### ANALYSE DES DONNEES – [THEORIE ET APPLICATIONS A L'ECONOMIE ET A LA FINANCE]

BEREAU SOPHIE

#### Programme / plan :

0. Pré-requis mathématiques : notions fondamentales d'algèbre linéaire [2h]
1. Analyse statistique de caractères univariés et bivariés [4h]
2. Analyse en composantes principales (ACP) [4h+2h?]
3. Analyse canonique [4h]
4. Analyse factorielle des correspondances (notamment ACM) [3h+1h?]
5. Analyse factorielle discriminante (AFD) [3h+1h ?]
6. Classification hiérarchique [si temps suffisant, jusqu'à 2h]

Structure des chapitres 1 à 6 :

- (i) Eléments théoriques ;
- (ii) Application(s) empirique(s) (économique ou financière) ;
- (iii) Exercice(s)

#### Eléments bibliographiques :

[1] Bouroche, J.M et G. Saporta ( 2006), *L'analyse des données*, Presses Universitaires de France (PUF), Collection Que sais-je ?, 9<sup>ème</sup> édition, 128 p., 2006.

*Pour des rappels d'Algèbre linéaire :*

[1] Denmat, A. et F. Héaulme (1999), *Algèbre linéaire*, Ed. Dunod, Collection Travaux Dirigés, DEUG MIAS/MASS, 199p., 1999.

[2] Guerrien, B. (1997), *Algèbre linéaire pour économistes*, Ed. Economica, 4<sup>ème</sup> éditions, 450 p., 1997.

**Mode d'évaluation :**

Examen en fin de semestre comportant (i) des questions de cours, (ii) un exercice et (iii) un exercice d'interprétation d'une application empirique (économique ou financière).

---

**STATISTIQUES MATHÉMATIQUES**  
**TRIBOULEY KARINE**

**Programme / plan :**

- Probabilités et espérances conditionnelles en discret
- Moments,
- Fonctions génératrices.
- Inégalité de Markov, inégalité de Jensen
- Convergence en probabilité
- Convergences en loi et fonctions caractéristiques
- Espérance et probabilités conditionnelles.
- Vecteurs gaussiens
- Définition
- Corrélation et indépendance
- Densités et espérances conditionnelles
- Théorème de Cochran
- Lois de Student
- Martingales à temps discret

Pré-requis : Probabilités de L.

---

**ATELIER D'ECONOMETRIE**  
**FIDDY RACHID**

**Objectifs pédagogiques :**

Initiation des étudiants à l'utilisation d'un logiciel d'économétrie et à la constitution d'un dossier d'économétrie appliquée.

**Mode d'évaluation :** Dossier

**COURS DE L'UE LIBRE**

---

**INFORMATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE**  
**CRETTEZ BERTRAND**

**Objectifs pédagogiques :**

L'objectif du cours est de présenter les marchés de prédictions, leurs actualité (ces marchés connaissent un fort développement – ils sont utilisés par des entreprises et des administrations diverses), ainsi que certaines critiques que l'on peut porter à leur rencontre.

**Programme / plan :**

Chapitre 1. Introduction

Chapitre 2. La signification du prix d'équilibre sur un marché de prédictions

Chapitre 3. Les utilisations des marchés de prédictions dans les entreprises

Chapitre 4. Les utilisations des marchés de prédictions par des administrations publiques

Chapitre 5. Anomalies et défauts de fonctionnement sur les marchés de prédictions.

**Eléments bibliographiques :**

Les chapitres de cours sont disponibles sur mon site internet.

<http://homepage.mac/bertrand.crettez>

Le texte suivant est une bonne introduction :

« Predictions Markets », Journal of economic perspective, vol. 18, 2, 2004, 107-126.

**Mode d'évaluation :** Contrôle terminal : 2H

---

**TECHNIQUES D'EXPRESSION**

**HENOCHSBERG MICHEL**

**Objectifs pédagogiques :**

Analyse logique de textes et construction de plans.

**Programme / plan :**

Etudes d'articles.

**Eléments bibliographiques :**

La presse économique.

---

**MODELISATION APPLIQUEE**

**RESTOUT ROMAIN**

**Programme / plan :**

1. La modélisation en économie

2. Rappels d'économétrie

3. Applications empiriques en macroéconomie

**Mode d'évaluation :** Examen